

Saint André les Alpes







Pharmacie BOETTI

du lundi au samedi 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h 04 92 89 06 06

Matériel médical - Vente et location Produits vétérinaires - Phytothérapie Homéopathie - Oxygénothérapie pharmacieboetti@perso.alliadis.net





Réseaux Alpes du Sud

Réseaux ruraux, ERDF et lotissements Eclairage public, sportif et festif Poste de transformation HT/BT ne, énergie solaire, études et travaux

> 04100 MANOSQUE 04 92 72 02 31 04000 DIGNE 04 92 31 05 41



















Tous les grands crus du miel Pour bien ou mieux se porter Visite et dégustation gratuite de miel et d'hydromel (Sur RDV)

Château Gamier - 04170 THORAME BASSE Tél. 04 92 83 92 86 - Fax 04 92 83 93 94

site web: www.miels-chailan.com email:chailan-miellerie@orange.fr



cette nouvelle édition de notre bulletin municipal Reflets 2016.

L'équipe municipale et moi-même

sommes très heureux de vous proposer

Outil de communication indispensable, ce magazine dresse le bilan des opérations communales 2015 et vous

présente les projets à venir. C'est également le « reflet » des activités et animations qui ont rythmé la vie de notre commune.

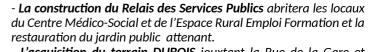
2015 a été une année particulièrement difficile. Comment ne pas évoquer les évènements des 7, 8, 9 janvier 2015 et les attentats terroristes du 13 novembre 2015 ! Révoltés face à ces actes de barbarie, il est temps de se rappeler notre devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité.

2015 a vu l'achèvement des grands travaux de réhabilitation de l'ancienne Auberge du Parc, l'installation des services administratifs de la Mairie et l'ouverture des nouveaux locaux associatifs de la Médiathèque et de l'Ecole de Musique du Moyen Verdon. On peut être fier de cette réalisation : les délais ont été respectés, le budget prévu a même été revu à la baisse et les travaux réalisés sont de très bonne aualité.

D'autres travaux d'entretien, de rénovation ou de réaménagement ont été effectués à l'Ecole Primaire, à l'Ecole Maternelle, au Centre Médico-Social, à la Base de Loisirs et au Camping Municipal.

Pour 2016, dans le cadre de la loi NOTRE, un projet de fusion des cinq communautés (Moyen Verdon, Haut Verdon Val d'Allos, Terre de Lumières, Pays d'Entrevaux et Teillon) a été soumis aux votes des Communes et des EPCI. Les élus des dix-neuf communes de notre Communauté de Communes se sont prononcés contre ce schéma proposé par Madame la Préfète, qui ne correspond pas à nos bassins de vie et qui, géographiquement, est une aberration.

Malgré la baisse annoncée des dotations de l'Etat et l'augmentation des charges de fonctionnement, nous poursuivons notre programme d'investissement :



- L'acquisition du terrain DUBOIS jouxtant la Rue de la Gare et contigu aux parcelles communales va être aménagé en parking. En bordure de cette parcelle, un cheminement piéton sera créé. Il continuera le « mail piétonnier » existant et reliera ainsi les écoles, la future crèche et l'Office de Tourisme à la Place de Verdun.

- La deuxième tranche d'aménagement de la Base de Loisirs des Iscles portera sur la rénovation du mini golf et du parcours de santé.

- Au Camping Municipal, pour répondre aux attentes de notre clientèle et la fidéliser, 2016 verra s'effectuer les travaux de construction de la piscine privative. Je rappelle qu'il s'agit de travaux payés par le budget du camping, budget annexe complètement indépendant du budget communal. Il s'agit d'un équipement pour les campeurs, payé par les campeurs.

- Au niveau intercommunal, les travaux d'aménagement de la crèche dans les locaux de l'ancienne mairie débuteront avant la fin

Espérons que nos partenaires financiers pourront continuer à soutenir nos projets. C'est en fonction de leur participation que ces dossiers aboutiront.

2016 est pour notre commune l'année du recensement de la population. Il s'est déroulé du 21 janvier au 20 février. Du chiffre de la population recensée découlent les dotations de l'Etat d'où son importance!

Sur le plan sportif, notre village va vivre quelque temps forts:

- Les Boucles du Verdon (épreuve cyclo-sportive) les 21 et 22 mai ainsi qu'une étape du Tour des Communautés de Communes le 17
- Les Eliminatoires Départementales du Championnat Triplette à la Pétanaue les 28 et 29 mai.
- Le Triathlon enfants: Fitdays MGEN le 25 iuin.

- Enfin, Saint André les Alpes sera, cette année encore, le rendez-vous incontournable du Vol Libre puisque la Coupe du Monde de Parapente aura lieu du 3 au 10 septembre.

Ces manifestations, ajoutées aux animations habituelles proposées par les associations locales, nous garantissent un programme 2016 exceptionnel!

Agréable lecture de ce « REFLETS » nouveau! Le Maire, Serge PRATO





Rédaction Diffusion : Mairie de Saint André les Alpes Directeur de publication : S.PRATO Maire Rédacteur en chef : G.GARIN Adjoint





Crédits photos: Mairie, Associations, info-verdon, Verdonpictures, Rémi NIGRI

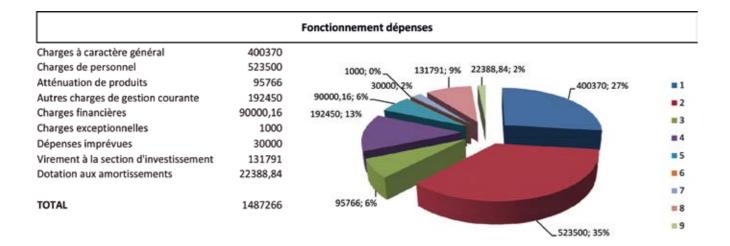
Mise en page: www.creat-in.fr

Impression: Imprimerie de Haute Provence

// Page 48

Vie municipale





Fonctionnement recettes			
Atténuations de charges	3000	9900; 1%121413,15; 8% 3000; 0%96700; 7%	
Produits des services	96700	55000; 4%	= 1
Impôts et taxes	861073		
Dotations et participations	333179,85	333179,85; 22%	2
Autres produits de gestion courante	55000		■3
Opérations d'ordre entre sections	9900		■ 4
Résultat reporté	121413,15		s 5
			6
TOTAL	1487266	861073; 58%	= 7

Investissement dépenses

		8196; 0%	
Immobilisations incorporelles	8196		
Projets en cours	1196177,37		
Remboursement capital	120000,02	601717,25; 31%	= 1
Opérations d'ordre entre sections	9900		2
Restes à réaliser	601717,25	1196177,37; 62%	3
		9900; 1%	■4
TOTAL	1935991		= 5
		120000,02; 6%	100

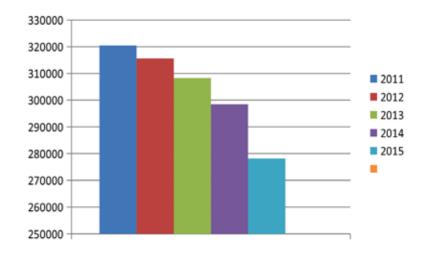
Investissement recettes

Subventions d'investissement	236978,14	236	978,14; 9%	= 1
Dotations, FCTVA	182000,02	645601,14; 25%	131791; 5%	V E
Virement de la section de fonct	131791	645601,14, 25%	22388,84;	1% ■2
Opérations d'ordre entre sections	22388,84			■3
Restes à réaliser	717231,86	645601,14; 25%	717231,86; 28%	4
Solde d'exécution positif reporté	645601,14	043001,14, 23%		
				■ 5
TOTAL	1935991			6
				1 7



Dotations et compensations d'Etat

2011	320386
2012	315603
2013	308251
2014	298484
2015	278161





SUBVENTIONS COAS aux Associations locales

Bibliothèque	1 200,00 €
Les Pivoines BleuesTéléthon	500,00 €
Centre aéré «Les P'tites Canailles»	5 000,00 €
Association sportive Collège René Cassi	n250,00 €
Amicale Bouliste	3 250,00 €
Association Judo	1 000,00 €
Comité de Développement Agricole -	
Foire agricole	850,00 €
Comité des Fêtes	.12 000,00 €
Coopérative Ecole primaire	200,00 €
A.D.M.R	1 000,00 €

F.N.A.C.A	50.00 €
Office de Tourisme	,
Œuvre Pupilles Pompiers	•
Lou Roudelet de Chamatte	400,00 €
Le Souvenir Français	50,00 €
Les Restos du Cœur	150,00 €
Association Lou-Na	200,00 €
Association Verdon Goshindo	500,00 €
APAJH Château-Arnoux	100,00€
TOTAL	53 725,00 €

RAPPEL IMPORTANT

de leurs besoins, peuvent bénéficier d'une <u>aide technique</u> et/ou logistique, dans le cadre d'une convention avec la Commune : mise à disposition gratuite de locaux (électricité, chauffage) et du matériel qui s'y trouve ; mise à disposition du minibus ; interventions ponctuelles du personnel communal.

Les Associations locales, en fonction de leurs activités et Toute association locale sollicitant une aide financière doit, en début d'année, en faire la demande par écrit.

> Joindre OBLIGATOIREMENT à cette demande, le bilan financier conforme, de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel justifiant de l'utilisation de la subvention sollicitée, afin que le Conseil Municipal puisse délibérer et prendre une décision au vu des documents fournis.

Loi N° 96-142 du 21/02/1996



Vie municipale



76

/-Acquisitions (ттс)

Mobilier

Bureaux Mairie	10 570,59 €
Salle de réunion bâtiment multiactivités	12 000,00 €
Archives Mairie	2 627,19 €
Ecole maternelle	4 306,79 €
Bibliothèque	10 923,20 €

Matériel divers

Aspirateur Taille haie Podium Compresseur.	400,00 € 14 262,00 €
Balayeuse Subvention Région	
Ordinateurs Mairie Création site Internet Mairie (acompte) Extincteurs bâtiment multiactivités	889,92 €
Illuminations	2 608,74 €
Création branchements coffrets forains Fourniture et pose de disjoncteurs	,







С - Travaux (ттс)







Bâtiments communaux

Réhabilitation ancienne Auberge du Parc517 631,25 €
Centre Médico-Social : - Changement des fenêtres6 570,78 €
Ecole maternelle : - Création d'un faux-plafond4 487,40 €
Mairie : - Affichage extérieur2 552,96 €
Tennis : - Régénération de 2 courts11 056,80 €



Voirie

Aménagement de la base de loisirs	30 370,80 €
Route de Courchons	5 400,00 €
Regard de visite	720,00 €

Eclairage public et lignes téléphoniques

Les Accates et les Crouès (maîtrise d'œuvre).....1 933,97 €





Vie municipale







Réhabilitation d'un hôtel

L'histoire commence au début du XVIIIème siècle. A côté de l'ancienne église, se trouvait un château seigneurial, « Le Castel ».

Zacharie de RAOUX-RAOUSSET, comte de Boulbon, vendit sa part de seigneurie en 1723 à Jean-Baptiste de CASTELLANE-ESPARRON qui fut averti que c'était un bâtiment en ruine, divisé en appartements loués à des manants du lieu.

Jean-Baptiste de CASTELLANE-**ESPARRON** se défit donc de son acquisition malheureuse en 1728. Un parvenu, issu d'une famille de négociants marseillais, Antoine DE LAUGIER, devint alors le nouveau seigneur de Saint-André. Les Laugier firent construire un modeste château seigneurial, mais au cours du XVIIIème siècle ne vinrent guère plus que leurs prédécesseurs à Saint-André. Scipion DE CALVI fit l'acquisition de cette demeure en 1781.

Ces biens, vendus par son petit-fils Stanislas DE CALVI à Joseph TROTABAS. seront conservés par cette famille jusqu'à très récemment.

Cinq générations de cette famille vont se succéder :

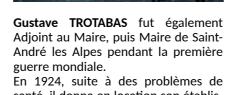
Ce fut d'abord Jean-Joseph TROTABAS



et le transforma en « maison servant d'hôtel », puis Jean-Baptiste qui assiéra la réputation de « l'hôtel TROTABAS ». et pour finir Gustave qui modernisa cet établissement qui devint, sous l'appellation « Grand Hôtel du Parc », un des premiers du village.

qui fit l'acquisition de ce « Castel »





santé, il donna en location son établissement à M. SAQUET, qui exploitera ce fonds de commerce jusqu'à ce qu'il le cède en 1942 à M. Louis FERRIER.

Source : Bulletin Municipal de Saint-André-les-Alpes, 2011



Mise en oeuvre des planchers







Lors des décaissements du rez-dechaussée du bâtiment principal côté Nord, il a été constaté que ce dernier devait comporter une pièce voutée à une époque non définie en sous-sol.

La surlargeur constatée sur le mur de la façade ouest laisse penser que cette portion de mur plus épaisse supportait autrefois des pieds de voûtes, ou qu'elle était un élément de mur défensif.





Stockage





en salle multi-activités

Le projet :

Le corps principal du bâtiment était constitué d'un hôtel particulier d'assez bonne facture mais dans un état très dégradé. A l'arrière du bâtiment principal, un hangar abandonné bordait l'église du village. Le reste de la parcelle était composé d'un jardin laissé à l'abandon au nord du terrain et d'une voie qui longeait les maisons de particuliers.

La démolition du hangar se situant à l'arrière du bâtiment, la suppression d'un bâtiment annexe et d'un petit entrepôt au nord a permis l'agrandissement et la réhabilitation du parc en espace paysagé ouvert au public.

L'accès piéton à ce dernier se fait principalement par le passage dégagé entre le bâtiment réhabilité et l'église. Un large parvis a été réalisé devant l'édifice. De nouveaux accès au parc depuis le bâtiment ont été réalisés. Les terrasses permettent la circulation aisée des personnes à mobilité réduite. Une fois dégagé de l'ancien hangar et des divers petits bâtiments annexes devenus obsolètes, le bâtiment principal a été entièrement rénové en conservant sa volumétrie générale à l'identique.

De nouveaux percements ont été réalisés pour assurer l'éclairement de l'ensemble des locaux et les façades ont ainsi été recomposées avec la création de deux porches d'accès montant jusqu'au premier étage sur les deux façades principales du bâtiment. De part et d'autre, un nouveau hall distribue l'édifice et relie l'avant (donnant sur la place principale du village) et l'arrière (donnant sur le parc) du bâtiment.

Contiguë à la terrasse formant le parvis côté parc, une chaufferie à bois semi-enterrée (et son silo enterré) nécessaire au fonctionnement du bâtiment réhabilité a été implantée.





Médiathèque



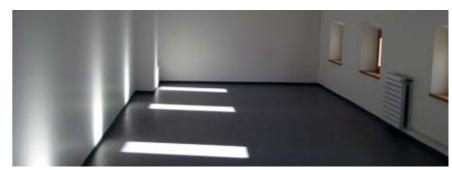


Salle de musique





Association Petra Castellana



Réhabilitation du parc en espace paysager





Chaufferie bois semi-enterrée





Les conteneurs à Ordures Ménagères

Les déchets ménagers doivent être enfermés dans des sacs.

Pas de déchets de jardin jetés en vrac dans les conteneurs... Les transporter à la déchèterie ou les composter dans un coin de votre jardin.

Problème de propreté, d'hygiène et de respect d'autrui.

Utilisateurs, merci de votre coopération!



Taille des haies privées



Les haies des propriétés privées qui bordent la voirie communale peuvent se révéler gênantes voire dangereuses eu égard à la sécurité, en diminuant ou masquant la visibilité pour tout usager - piéton, cycliste, automobiliste...

Nous rappelons aux propriétaires qu'il est **OBLIGATOIRE** de procéder à la taille et à l'entretien de leurs haies.

En cas d'accident, la responsabilité du riverain est

Débroussaillement

Le Débroussaillement : une obligation légale. Art. L322-3 Code Forestier

Objectifs du débroussaillement :

- Protéger la forêt et les biens
- Faciliter le travail des pompiers

Que débroussailler?

> Les abords des constructions :

Sur une profondeur de 50 mètres

> De part et d'autre des chemins d'accès privés aux bâtiments:

Sur une largeur de 10 mètres

Compétence du Maire :

- > Procédure de mise en demeure, par lettre recommandée du Maire avec accusé de réception :
- 2 mois pour réaliser les travaux
- > Procédure d'exécution d'office :

Si le propriétaire n'exécute pas les travaux de débroussaillement prescrits...

- La commune peut y pourvoir d'office, aux frais de ce
- De plus, il s'expose à une sanction pénale.



Le "MOUSTIQUE TIGRE" Aedes albonictus



Si vous possédez un chien... ...sachez que vous en êtes responsable!

Vous devez l'éduquer avant tout!

A cet égard, la Municipalité vous demande de faire preuve de civisme et respecter les lois et décrets (Code de la Santé Publique ; Code Civil ; Code des - Votre chien ne doit pas errer sans recueillir les chiens errants, hormis les Communes).

- Votre chien ne doit pas importuner votre voisinage par des aboiements intempestifs et incessants (atteinte

à la tranquillité ; tapage nocturne...). Prenez les mesures adéquates pour éviter nuisances et litiges!

tions ne doivent pas se retrouver sur l'Article 1 qui précise : les trottoirs, dans les rues ou les lieux « L'ASPA s'engage à mettre en œuvre

divagation réprimé par héberger. »

- Concernant les chiens errants NB: et leur mise en fourrière, 1ère catégorie : chiens d'attaque convention avec l'ASPA de défense Manosque depuis 1999.

- Par mesure sanitaire, ses déjec- Un avenant vient d'être pris modifiant

les moyens dont elle dispose pour votre surveillance chiens de catégorie, sur la commune effective (état de de Saint André les Alpes et à les

la Commune a signé une 2ème catégorie : chiens de garde et de

Association ADMR ASSE VERDON



Le **SSIAD** : Sa capacité d'accueil est de Horaires d'ouverture du bureau : 40 places dispersées sur les cantons d'Allos-Colmars, Barrême et Saint André les Alpes.

En mai 2015, le SSIAD a déménagé; ses locaux se situent dans l'ancien • bâtiment de la DDE, route de Nice. Depuis octobre 2013, le SSIAD propose des animations thérapeu-

tiques à domicile dispensées par des Assistantes de Soins en Gérontologie formées aux techniques d'animations Le personnel: spécifiques. Ces interventions sont en • Une infirmière coordinatrice lien avec les attentes et les besoins de • chaque personne et sont délivrées en • compléments des soins de bases et • relationnels.

Le SSIAD fonctionne 365 jours par an.

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Le samedi et le dimanche, vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique 24h/24 et nous vous rappellerons dans les • plus brefs délais.

- 10 aides-soignantes
- Une secrétaire de direction
- Un agent d'entretien

Son but:

Eviter ou écourter une hospitalisation qui déracine la personne âgée

Assurer à domicile, sur prescription

médicale, des soins infirmiers

techniques ou de base (soins d'hygiène,

de confort et relationnels) auprès d'un

malades ou dépendantes

Personnes âgées de + de 60 ans

Adultes de - de 60 ans atteints

de maladies chroniques ou

de handicaps, par dérogation

- Faciliter une sortie d'hôpital
- Prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes ; aider au maintien de l'autonomie
- Aider les familles qui ont en charge des personnes âgées ou handicapées.

Les intervenants

Sa mission:

public fragilisé tel que :

uniquement

11 infirmiers libéraux et 3 pédicures.



ASSOCIATION ADMR ASSE VERDON Service de Soins Infirmiers A Domicile

Maison des Services – Route de Nice 04170 SAINT ANDRE LES ALPES Tél: 04.92.89.13.41 Mail: ssiad.admr04@orange.fr

L'ADMR a déménagé... le saveq-vous 4

de l'ADMR sont installés dans de de la personne». Services » route de Nice. Ce bâtiment très fonctionnel, possédant un emplacement facile d'accès, offre la possibilité de travailler et d'accueillir le public dans d'excellentes conditions.

L'association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural, c'est une vingtaine de salariées aui interviennent sur les communes de Saint André les Alpes, La Mure/Argens, Lambruisse, Allons, Angles, Moriez, Saint Julien du Verdon et Vergons.

Le réseau local comprend également 8 responsables bénévoles et 90 clients. L'objectif de l'ADMR est avant tout de favoriser le maintien de la personne à **domicile** lorsque celle-ci est confrontée à des difficultés matérielles ou morales mettant en péril son équilibre.

Le travail de l'association repose sur

En effet, depuis juin 2015, les services une valeur incontournable, » le respect

nouveaux locaux situés dans le II faut aujourd'hui répondre à des bâtiment dénommé « Maison des besoins de plus en plus divers tels que les travaux ménagers, l'entretien courant du logement, les courses, l'entretien du linge ou encore l'aide aux tâches administratives et la prise en charge des repas y compris le week-end.

> Les salariées jouent également un rôle déterminant pour aider les personnes à conserver un lien social. C'est grâce à leurs compétences et aux services qu'elles assurent avec beaucoup de professionnalisme que la personne âgée peut continuer à vivre chez elle plus longtemps, dignement, dans ses souvenirs et son cadre familier.

> Les salariées de l'ADMR sont également très impliquées dans la vie associative locale : le Téléthon annuel (gaufreschorale), l'opération calendrier, la foire agricole (gaufres), la formation des bénévoles...

L'ADMR reste à votre service

Pour tout renseignement 04 92 89 16 98

Permanences

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H30 à 12H30

Maison des Services

route de Nice 04170 SAINT ANDRE LES ALPES



Durant l'été CO15

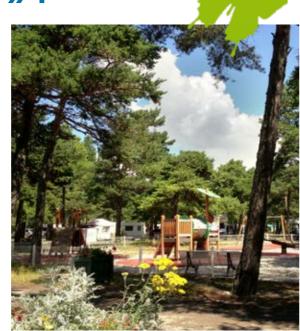
le Camping Municipal des Iscles a souvent affiché « Complet »!

- Ouvert de la fin mars au début traitement du bois des jeux d'enfants; novembre, notre camping classé « 2 étoiles » comporte 184 emplacements et 16 mobile-homes : 13 pour 4 personnes ; 2 pour 6 personnes et 1 pour personnes à mobilité réduite.
- Sur le plan de la **fréquentation**, les recettes 2015 ont atteint **211 766 €** (pour rappel 149 783 € en 2005). Le nombre de nuitées se stabilise autour des 11 500, en comptabilisant plus de 2000 séjours.
- confort ont été poursuivis par le régisseur : Montage et mise en place d'une nouvelle cabine pour personnes à mobilité réduite ; installation d'une mezzanine dans le local des festivités pour rangement de matériel ; équipe!

suite de l'aménagement de l'aire des mobile-homes avec entre autres le traçage au sol des 16 emplacements de parking ; la re-délimitation des parties communes en rondins et le rajout de 2 camions de graviers blancs : le traitement des boiseries des 16 terrasses. Ajouter à cela, tous les gros travaux d'entretien courant du terrain effectués par les agents communaux (terrassement, élagage, nettoiement...).

• Les travaux d'amélioration et de • 2016 verra la création d'une piscine *privative* afin de répondre aux attentes et souhaits de plus en plus nombreux de la clientèle.

> Souhaitons une bonne saison à Michel THIRIAT le gestionnaire et son





Une *piscine* pour valoriser l'exploitation du Camping Municipal

est un véritable projet structurant pour le territoire d'accueil. Il s'inscrit de nombreuses piscines municipales dans le tissu économique et social et ferment car leur impact financier à ne peut faire abstraction des coûts induits. C'est un projet économique que les élus doivent maîtriser en toute connaissance de cause.

La création d'une piscine dans la commune a été longuement débattue à plusieurs reprises, depuis maintenant 3 ans avec plusieurs séances de réflexion, de débats assidus, argumentés, fouillés

L'ouverture à un public élargi imposerait l'application de la réglementation des piscines municipales avec des coûts d'investissement (dimensions, règles de sécurité, caractéristiques techniques, règlementation générale...) et de fonctionnement (maîtres nageurs diplômés d'état, accueil, agents d'entretien...) qui s'en trouveraient multipliés par 10.

Un tel proiet n'est pas envisageable financièrement car il exigerait une augmentation conséquente des impôts



Un projet de complexe aquatique locaux, L'expérience vécue par d'autres communes identiques montre que moyen et long terme fait exploser le budget communal au vu du gouffre financier que cela induit.

> C'est pour ces raisons que l'option « piscine pour le camping municipal » a été retenue. Les diverses études auprès d'autres campings exploités en privé ont montré qu'une piscine ne pouvait être envisagée et conçue que dans le cadre d'une « exploitation privée », c'est-à-dire à la disposition des clients du camping uniquement.

> Il s'agit ici d'une piscine de 17 mètres sur 8 mètres permettant une fréquentation plus importante et une fidélisation de la clientèle, qui aujourd'hui, recherche de préférence des structures avec piscine. Elle disposera d'une pataugeoire de 3 mètres sur 3 pour les tout-petits.

> Nous nous devons d'aller dans le sens de la demande touristique qui est une carte majeure pour l'attrait du camping et pour la vie économique de notre commune.

Bien évidemment, son investissement et son fonctionnement seront intégralement financés par les recettes commerciales du camping, sans aucune intervention financière de la part de la commune et donc des administrés. Toute information contraire serait dénuée de tout fondement!

Il est en effet équitable qu'aucun argent public donc du contribuable, ne soit sollicité dans cette opération qui vise, avant tout, à valoriser l'exploitation du camping, de manière à poursuivre et compléter la politique menée depuis 1957, successivement par MM Paul CHAILAN, André HONNORAT, Eugène GARCIN, Léonce RAOUST, Charles HONNORAT et Jacques BOETTI.

Les différentes étapes de construction de la piscine













Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS -



Par qui est géré le CCAS?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration.

Composition du Conseil d'Administration du CCAS:

- Président : Le Maire M. Serge PRATO
- Vice-président : L'Adjoint délégué M. Pierre-Jean GUENE-**BEAUD**
- 3 élus par le Conseil Municipal :

Mme Sophie GIRAUD

Mme Francine VACCAREZZA

M. Pascal SERRANO

- 4 personnes nommées par le Maire (selon la liste de l'UDAF)

Mme Geneviève CHAILLAN

Mme Cécile COMTE

Mme Michèle DUCHATEL

Mme Roberte SIMON

- Permanence aux heures d'ouverture de la mairie :

Mme Marie-Pierre POINT

Aides ponctuelles - participations du CCAS en 2015:

Secours d'urgence	753,64 €
Aides voyage scolaire	
Fête Noël - Jour de l'An des Aînés	2557,66 €
Aides à domicile / handicap	375,40 €

> A savoir que les recettes 2015 du CCAS proviennent uniquement de la subvention versée par la commune et des concessions redevances funéraires dans les cimetières.



Centre Aéré - Garderie Les D'tites Canailles Une équipe dynamique qui accueille les enfants de 3 à 14 ans

s'amuser.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20-8h20 et de 16h30-18h30, le A la découverte des éléments la mercredi de 7h20-8h20 et 11h30- terre, l'air, l'eau, la pierre, l'acier, les



12h30, Nathalie notre directrice, et Marie notre animatrice, accueillent vos enfants de la petite section de maternelle au CM2.

Les enfants de maternelle sont amenés le matin et récupérés le soir dans leur classe et tous se retrouvent au goûter (fourni par les parents). Puis, nous proposons l'aide aux devoirs, des jeux

La Garderie (pendant l'année scolaire) de société, des jeux d'extérieur... et a pour mission d'offrir des services de bien d'autres activités à thèmes, selon qualité, chaleureux et stimulants, où les saisons. En plus nous accompales enfants peuvent se détendre et gnons vos enfants à l'activité judo le

végétaux. Telle a été l'ambition

du Centre de Loisirs durant les mois de iuillet-août 2015. Le Centre Aéré a ouvert ses

portes le mois de juillet et les 15 premiers jours d'août et a accueilli les enfants de 6 à 14

Les éléments se sont déchaînés cet été, tour à tour jardinier, constructeur de cerf-volant, kayakiste, chercheur de fossiles, métallier,... nos enfants ont découvert, cette année encore,

plein de nouvelles choses. Avec Katia, notre directrice. Zaze et Océane nos deux animatrices.

Le Centre est également l'occasion pour les jeunes générations de notre canton de valider leur diplôme. Cette année, nous avons accueilli trois stagiaires: Marion, Xan et Isis que nous remercions pour leur implication.



Le Centre Aéré 2016 : De nouveaux horizons!

Nous espérons pouvoir proposer à nos enfants des mini-séjours :

Découverte, amusement et surtout dépaysement pour l'été 2016!!!

Merci aux Communes de Saint André Les Alpes, de La Mure et à la Communauté des Communes du Moyen Verdon pour leur soutien conséquent. Merci à nos directrices et animatrices de la garderie et du centre de loisirs. Merci à tous les membres du bureau et aux parents qui s'impliquent. Et bien sûr, merci à nos p'tites canailles !!!!

Le goûter de Moël

à la garderie a enchanté les enfants...



La directrice, Nathalie Les gâteaux, chocolats, Sallecroix, les membres de l'association « Les P'tites Canailles » ont organisé un moment de garderie « festif », un goûter, à l'approche de Noël et des vacances scolaires.

Ce goûter, offert gracieusement par l'association aux élèves inscrits à la garderie, a eu lieu dans la joie, le mardi 15 décembre. Vif succès...



Vie communale



C'est reparti pour une nouvelle année scolaire



La rentrée s'est bien passée et les élèves de maternelle ont pu redécouvrir la salle de motricité avec ses murs tout fraîchement peints et son plafond qui a fait peau neuve. Ces travaux ainsi que l'achat d'un nouveau mobilier pour la classe de TPS et PS ont été financés par la commune de Saint André les Alpes.

accueille 22 élèves, bientôt 24, dont

leur aide précieuse aux enseignantes. Les classes élémentaires sont toutes à double niveau cette année. Le CP/ CE1 est pris en charge par Stéphanie BERNIER avec 23 élèves, le CE1/CE2 par Sandra PEQUIGNOT et Eva PIZZI-CHETTA avec 24 élèves, le CE2 /CM1 par Lionel CAVALLO avec 24 élèves et le CM1/CM2 par Serge ARNAUD avec Le dispositif d'accueil des enfants de 2 26 élèves. Les élèves de section ULIS, ans est un succès et Magali NAVARRO 11 en tout, travaillent cette année



15 TPS. L'équipe de maternelle est complétée par Marguerite RICHAND en classe de PS/MS qui compte 23 élèves. Cette classe sera reprise en fin janvier par Jérôme ROCHER qui assurera la deuxième partie du mi-temps annualisé. Noëlle CARIGNANO, remplacante rattachée à l'école, fidèle depuis de nombreuses années, a la classe de GS avec 18 élèves. Nous aurons aussi le plaisir de retrouver Agnès ZELLER sur cette classe à partir de janvier 2016 à mi-temps. Les **ATSEM**, Michèle CHAILLAN, Nathalie SALLECROIX et Roselyne ANSELMO apportent toujours

formation. Julie ARZUBIA et Claudine MONTEL apportent leur aide aux élèves à besoins particuliers.

COULLET, Sophie employée communale et Manuelle AGATE intervenante, enrichissent à nouveau l'équipe grâce à leurs compétences spécifiques en sport et en musique.

L'équipe du RASED reste, quant à elle, inchangée : Christine LAMBERT-AMET. psychologue scolaire. Nadine NIVOGIN et Cécile BRANQUART, maîtresses E. Nolwenn Le TIEC et Sarah CUCUZZELLA renforcent l'équipe quand elles ne sont pas missionnées sur un remplacement.

Agnès ROUX a choisi de laisser la place de direction pour cette année scolaire et est en délégation sur un poste d'EMALA. Ainsi, c'est avec plaisir que j'assure la direction de l'école en espérant que ce petit bout de chemin ensemble soit positif pour tous... Merci à Lucette GRADOS pour son aide efficace à la direction ainsi que pour le travail accompli à la BCD et bel accomplissement dans son nouveau travail à partir de janvier 2016!

Les employées communales Christiane SIMIAN et Sandra BENZERROUK assurent la propreté des locaux avec soin et patience...

L'école a participé au Cross du collège en octobre. Les élèves de CE2 sont allés au Musée de la préhistoire à Quinson et ont fait du feu et du tir à la sagaie et au propulseur! Les classes visionneront aussi des films dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma ». Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 travailleront sur les énergies renouvelables avec Raphaëlle PLANAS (projet entièrement financé par la CCMV). Les élèves ont participé à « La grande lessive » en exposant leurs œuvres plastiques sur le thème de « La tête en bas » dans la cour sur des cordes à linge.

Enfin, un **projet commun** à toutes les classes se met en place cette année avec l'intervention de la compagnie Loly Circus pour deux semaines cirque et deux spectacles pour clore le cycle; rendez-vous en juin!

Merci à toutes les collectivités pour leurs subventions nous permettant de mener à bien nos projets dans des locaux rénovés et fonctionnels! Bonne année scolaire aux enfants pour apprendre en souriant!

Les enfants des TAP'aschiche ne sont pas dégonflés!

Les activités périscolaires mises en place par la Mairie se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur. Durant l'année 2015, environ 70 enfants de 2 à 12 ans ont participé à divers ateliers les vendredis de 13h30 à 16h30.

• De janvier 2015 à juillet 2015

Grâce au savoir-faire et à la motivation des animatrices, les tout-petits ont pu participer à des activités variées. Avec Michèle, Rosy, Odile et Océane, les



après-midis des maternelles étaient ponctués de petits jeux, chants, travaux manuels et lectures.

Quant aux plus grands, ils ont pu s'initier à la danse et au théâtre

avec Martine, ont découvert l'Egypte et de nouveaux jeux de société avec Christel, ont appris la poterie avec Delphine ou se sont bien essoufflés en sport avec Sophie. De nombreux bénévoles ont partagé avec eux leur passion et leur talent, comme les membres de l'association de dessin, Adrien avec son atelier maquette, Françoise et Marie-Thérèse pour les loisirs créatifs et encore les deux Geneviève pour la couture.

De grands jeux, visites et après-midi à thème ont complété ce programme déjà chargé : grand jeu sur l'Egypte avec la construction de la plus belle pyramide pour notre Cléopâtre locale, une intervention très instructive du Sydevom avec les primaires et maternelles sur le thème du recyclage et compostage, la visite du réseau ferroviaire miniature d'Adrien et encore des sorties kayak avec O'sauvage.



• De septembre 2015 à décembre 2015

La formule n'a pas changé à la rentrée 2015/2016, les enfants de maternelle ont dit au revoir avec tristesse à Océane et ont accueilli chaleureusement Marion.

Quant aux primaires, les CP et CE1 ont gambadé dans les champs avec Raphaëlle et Sophie ; les plus grands ont pu participer à un projet artistique sur les arbres avec Delphine. Adrien, Marie-Thérèse et Nathalie ont proposé aux autres enfants des activités manuelles variées. Un nouveau projet intergénérationnel, « Jeux Part'âge », mis en place par Marie et Sophie, l'animatrice de la maison de retraite, a enthousiasmé petits et grands.



colaire 2014/2015 a été clôturée par la représentation théâtrale « Les Ogres et Les Clowns » jouée p ts devant les copains, les familles, M. Le Maire et le personnel de la Mairie.



Vie communale



Inauguration du plateau sportif du collège René CASSIN

multi-sports » de 2540 m² et la nouvelle plaque en l'honneur de René CASSIN

Le plateau multi-sports permet à présent de pratiquer football. vollevball, basketball et athlétisme : piste d'endurance, de course de vitesse et saut en longueur avec bac de réception. Gilbert SAUVAN, président du Conseil Départemental, Mme. PONCE-GASSIER, l'adjointe départementale de l'Education, le maire de Saint André les Alpes M. PRATO, tous les élèves et le personnel enseignant étaient présents, réunis dans la cour. Ce fut une inauguration solennelle et officielle. Tous les participants étaient attentifs et heureux d'avoir un nouveau stade. L'ancien stade avait un revêtement défectueux et recouvert de gravillons; il devenait dangereux.

Le 16 octobre, le collège a inauguré le nouveau « plateau M. SAUVAN a fait un bon discours en disant que le sport était indispensable pour l'éducation des élèves et qu'il doit être pratiqué dans les meilleures conditions possibles. Il a parlé de la promesse faite à M. PRATO concernant la construction d'un nouveau gymnase sur le terrain qui sépare le collège du parking.

> En cette occasion d'inauguration, il a dévoilé la nouvelle plaque en l'honneur de René Cassin (prix Nobel de la paix

> J'ai été émue d'écouter le discours de M. SAUVAN et très fière de tenir le ruban qui a été coupé à la fin de cette inauguration.

Alix PEZZINI - élève



Les 50 ans du collège



Le samedi 19 septembre 2015, à l'occasion des 50 ans de la construction du collège, une fête a été organisée. Plusieurs ateliers ont été aménagés.

Dans la salle de permanence, d'anciens objets pédagogiques étaient exposés, comme des machines à écrire, des objets de diffusion audio et vidéo ou de physique chimie. La plupart de ces objets nous ont été prêtés par le collège de Château Arnoux. Il y avait aussi de vieilles photos de classe. On pouvait écrire le prénom des personnes que l'on reconnaissait, sur des feuilles.

Dans le hall, il y avait un tableau où les élèves d'autrefois pouvaient écrire leur nom et leur profession à l'heure d'aujourd'hui. Cela permettait de se replonger dans les souvenirs du passé. D'ailleurs, nous avons interviewé une ancienne professeur de sport et un ancien élève.

L'ancienne professeure de sport :

- Avez-vous apprécié d'enseigner au collège René CASSIN ?
- « Oui, c'était formidable et c'était les plus belles années de ma carrière. Je venais d'Aix en Provence aui est une ville très bourgeoise et le suis arrivée dans ce petit village avec une mentalité très différente que j'ai beaucoup appréciée. C'est ici que j'ai pris ma retraite. »
- Il y a-t-il eu des changements au collège?
- « En étant professeur de sport, je ne sais pas trop ce qui a changé à l'intérieur mais j'en parlais avec Christian de reculer le portail et de casser le mur ; je vois que ça a été fait alors, je suis ravie. Le terrain a aussi été refait ; avant, il était en terre battue donc, quand il neigeait ou il pleuvait, c'était comme un champ de boue. Les terrains de basket ont également été décalés. »

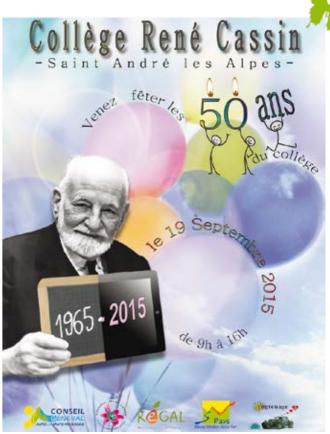
L'ancien élève :

- Qu'est-ce qui a changé au collège comparé à avant ?
- « Avant, il y avait bien sûr les classes de 6e à la 3e mais aussi deux classes de transition pour les élèves en difficultés qui faisaient leur 6e et leur 5e dans ces classes et après, rejoignaient la 4e de transition. Il y avait aussi une classe de perfectionnement pour les élèves en très grande difficulté qui pour la plupart ne savaient ni lire ni écrire mais qui faisaient quand même leur scolarité. A l'époque, il y avait aussi un internat avec environ 72 internes mais que pour les garçons et dans le collège, il y avait la moitié des élèves d'aujourd'hui, c'est-à-dire à peu près cent. »

Sur l'estrade du hall et dans les vestiaires, il y avait une reconstitution d'une ancienne classe avec de vieux bureaux, de vieilles cartes de géographie...

Dans la salle de réunion, un film était projeté. Ce film a été réalisé par l'équipe éducative du collège et des élèves qui étaient les acteurs. Le scénario a été inventé par Martine BONALD. Ce film parlait d'un voyage, dans le temps, d'élèves du collège en 1960.

Dans la cour du collège, il y avait une exposition d'anciennes voitures.



Enfin une tombola a été organisée par Mme ALLEMAN. Une cinquantaine de lots étaient en jeu ; il y en avait pour tous les goûts : des peluches, des places pour le cinéma ou la piscine, des albums photos personnalisés, des kits de cuisine, des iouets, des tee-shirts et le meilleur... Un baptême de l'air en parapente!

Cette journée a été très conviviale, pleine de joie et de bonne humeur. Les élèves de maintenant ont pu voir comment le collège était organisé avant. Quant aux anciens, ils ont pu voir l'évolution de l'établissement. A présent, nous attendons tous avec

Julie DICK - Serdane MICAS - élèves

impatience les 100 ans du collège!



À la Maison de Retraite « La Vallée des Carlines » Animations au programme - Lien social maintenu

faire de la résidence un véritable lieu de vie ouvert sur le sentent une véritable source de motivation. monde extérieur. Le maintien du lien social demeure central et est donc au cœur de nos préoccupations.

Dans cette dynamique, nous proposons un programme varié. En plus des activités habituelles et des festivités, nous nous attachons à solliciter des interventions extérieures.

Les rencontres intergénérationnelles sont très appréciées car il s'agit de moments privilégiés d'échanges et de partages entre les résidents et des enfants autour d'ateliers ludiques.

Dans notre maison de retraite, tout est mis en œuvre pour La joie, la fantaisie et la fraîcheur des plus jeunes repré-

Les personnes âgées apprécient le contact avec les petits; ils se sentent valorisés de pouvoir transmettre leur expérience et leur savoir-faire. De leur côté, c'est dans la plus grande attention que les enfants écoutent leurs conseils et s'appliquent à adapter leur conduite. Il se tisse entre eux, au fil des rencontres, une complicité attendrissante faite de spontanéité et de sagesse.













La Maison de Services au Public

Qu'est- ce que c'est?

Les Relais de Services au Public (RSP) au sein du Pays Asses-Verdon-Vaïre-Var sont transformés en Maisons de Services au Public (MSAP).

Vous pouvez trouver une MSAP à Saint André les Alpes, à Castellane, à Entrevaux/Annot.

Toutes se trouvent au sein des Centres Médico-Sociaux du Conseil Départemental et sont portées par leur commune ou intercommunalité respective.

Dans la Maison de Services au Public à Saint André les Alpes, vous trouvez :

Services	Permanences	Dans quels cas les rencontrer?
Service Social	Assistante Sociale Conseil Général (CG04)	- Accompagnement des publics dans leurs difficultés administratives, financières, sociales, éducatives
	Assistante Sociale CARSAT	- Accompagnement des salariés en difficulté financière, administrative Pendant leur congé maladie
	Assistante Sociale MSA	- Accompagnement des personnes du secteur agricole
Protection Maternelle	Infirmière PMI	Conseils et aide à la parentalité, - Renseignements sur la profession et suivi d'assistantes maternelles, - Protection d'enfants en risque de danger
Infantile (PMI) enfants de 0-6 ans	Médecin PMI	- Consultations pour les 0-6 ans dans le cadre de la prévention et de la vaccination.
	Sage-Femme	- Suivis de grossesse - Préparation à la naissance
Santé et santé mentale	CMP : Centre Médico Psycholo- gique/CMP infantile/CAMPS	- Soutien aux publics en souffrance psychologique : service pour les adultes et pour les enfants (0-3 ans)
	Médecine du travail	- Suivis des salariés à l'embauche et dans l'emploi
Permanences administratives	CPAM (visio)	- Changement de situation, - Problème avec un dossier
	MSA (visio)	- idem CPAM pour le secteur agricole
Logement	Pact 04	- Conseils aux propriétaires et locataires pour leur logement (en prévention de conflits)
Conseils aux associations	Ligue de l'enseignement	Conseils aux associations pendant leur création, en situation d'embauche, en cas de conflits.
Emploi Formation	EREF	- Aide à la recherche d'emploi (CV + lettre motivation) - Renseignements sur des formations (formation, financements) - Renseignements pour la création d'entreprise - Soutien aux entreprises (embauche de salariés, formations)
	Mission Locale	- Accompagne les jeunes (- de 26 ans) dans leur parcours d'insertion professionnel
	Accompagnateur Insertion (CG04)	- Suivi des bénéficiaires du RSA
	Pôle Emploi (visio)	- Suivi et aide des demandeurs d'emploi (visio)
	CAP Emploi	- Accompagnement des travailleurs handicapés dans leurs recherches d'emploi
Création d'activité	Chambre des métiers et de l'artisanat	- Accompagnement des futurs artisans tout au long de leur parcours de création/reprise d'entreprise : informations, conseils, suivis
	Initiative Alpes du Sud	- Accueil et conseils aux futurs créateurs/repreneurs d'entreprise - Prêts d'honneur dans le cadre de la création/reprise
Informatique	E.R.I.C	- Mise à disposition d'ordinateurs pour des recherches d'emploi, des démarches administratives, des recherches de formations

Attention!

Les permanences ci-dessus ont lieu à des jours et horaires définis. Les services répertoriés ci-dessus sont décrits de manière succincte.

>> Contact: Laurence SIMIAN (coordinatrice MSAP du Pays A3V) ou l'agent d'accueil au 04.92.89.10.23 <<



Les associations locales récompensées ! Des membres bénévoles médaillés !

Les responsables de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif (FFMJSEA) sont venus honorer, à Saint André les Alpes, 10 personnes bénévoles qui se sont distinguées, au service des sports, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives ou socio-culturelles...au sein de nos associations locales.

La cérémonie a eu lieu le 14 décembre 2015 à la salle polyvalente du village en présence du maire Serge Prato et de nombreux élus.

Une belle initiative pour **honorer le bénévolat** et tous ses acteurs bénévoles oeuvrant dans le milieu associatif! Sélectionner 10 bénévoles (nombre imposé) a été une tâche

Sélectionner 10 bénévoles (nombre imposé) a été une tâche délicate mais il faut penser qu'au travers de ces dix personnes retenues, ce sont tous les bénévoles de nos associations qui ont été récompensés! Les dix bénévoles choisis ont énormément de mérite; ils se démènent depuis de nombreuses années pour animer le village cependant, ce n'est pas une dizaine de volontaires qui aurait pu être mise à l'honneur mais une centaine de bénévoles qui œuvre dans les différentes associations de la commune.

Les 10 représentants d'associations médaillés sont :

- **Brunet Alice**: a présidé l'association Lou Roudoulet de Chamatte et préside à l'heure actuelle l'Atelier de Dessin et Loisirs Créatifs.
- Carrière Mireille : trésorière de l'Office de Tourisme depuis plus de quinze ans.
- Chaillan Geneviève : a oeuvré auprès de l'ADMR, puis auprès des Pivoines Bleues; elle préside actuellement l'association Lou Roudoulet de Chamatte.
- Cucchietti Serge : président du club de Judo.
- Mourgaud Georges : président et entraîneur du club Verdon Goshindo.
- Prato Jean-Pierre : président du club de Football.
- **Prato Pascal** : cheville ouvrière de plusieurs associations (Office de Tourisme, Comité des fêtes, Pivoines Bleues TELETHON)
- **Reboul Christian** : créateur de Verdon-Info en 2006 et webmaster de ce site participatif qui ne cesse d'évoluer et de grandir.
- Serrano Pascal : président de la Bibliothèque de Saint André les Alpes. Il a donné de son temps pendant des années au Comité des fêtes. à l'Ecole de musique et aux Pivoines Bleues.
- **Simon Roberte** : présidente du SSIAD et de l'ADMR depuis leur création.



Bénévolat et / lumour ;-)





A propos du bénévolat, une pointe d'humour...

« Le bénévole » est un mammifère bipède que l'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ». On les rencontre aussi, en petits groupes, dans divers endroits, quelquefois tard le soir, discutant ferme de la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler un budget.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le « yaqua ».

Le « yaqua » est aussi un mammifère bipède mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet que deux mots : « y'a qu'à ». Bien abrité dans la cité anonyme, le « yaqua » attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci, une maladie très

grave : le découragement !

Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce, en voie de disparition...

Les « **yaqua** », avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, se rappelleront alors, avec nostalgie, le passé pas si lointain, où le bénévole abondait et où l'on pouvait le traquer, l'attaquer sans contrainte... »

Auteur inconnu



Vie intercommunale



Bientôt une nouvelle crèche à Saint André les Alpes

Moyen Verdon a acquis la compétence Petite Enfance en 2011 avec, pour objectif, d'améliorer et de développer les modes de garde sur son territoire. Deux projets de création d'équipements ont, dès le départ, été ciblés :

- 1. Construire et assurer la gestion d'une micro crèche de 10 places sur la commune de Castellane (les travaux ont démarré à l'automne 2015 avec une mise en service de l'équipement prévu début 2017).
- 2. Reprendre en régie la crèche les Alpes a décidé de mettre à associative de Saint André les Alpes, pour pérenniser la structure Communes du Moyen Verdon les - ce qui est effectif depuis le 1er janvier 2012 - et construire de nouveaux locaux, plus vastes, répondant aux normes en vigueur. enfants et le personnel.

En effet, depuis sa création en 2001, La nouvelle crèche sera aménagée la crèche de Saint André les Alpes est installée dans des locaux de 60 m² dont l'exiguité rend difficiles et pénibles les conditions de travail de l'équipe salariée qui accueille les enfants.

La structure bénéficie d'une 150 m², la nouvelle crèche permettra

La Communauté de Communes du de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) qui lui permet, temporairement, de continuer à fonctionner dans les locaux actuels. Néanmoins, cette autorisation est conditionnée au fait que la collectivité gestionnaire s'engage à proposer de nouveaux locaux dans les meilleurs délais.

> Pour éviter la fermeture de la structure et garantir la continuité de ce service central sur le territoire, la commune de Saint André disposition de la Communauté de locaux de l'ancienne mairie, afin qu'elle y aménage une nouvelle crèche plus confortable pour les

au rez-de-chaussée du bâtiment qui, de par sa situation à proximité immédiate des écoles primaire et maternelle, viendra conforter un « pôle enfance » en cœur de ville. Avec une surface utile totale de plus de







tions satisfaisantes. Ces locaux seront prolongés en extérieur par un jardin attenant clôturé comprenant une aire de jeux sécurisée.

La conception du projet a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre recrutée en mai 2015, les architectes dignois Benoît SEJOURNE et Françoise COMTE. Le service départemental de la P.M.I. a été étroitement associé à la définition du programme de l'opération et en a validé l'Avant Projet Définitif qui est aujourd'hui établi.

L'opération envisagée comprend les travaux de réhabilitation du bâtiment existant et les travaux d'aménagement du jardin attenant, l'acquisition du mobilier, des équipements et du matériel spécialisé.

Sous réserve de l'obtention des aides sollicitées par la Communauté de Communes auprès de l'Etat, de la Région et de la Caisse d'Allocations Familiales, les travaux pourraient débuter en septembre 2016, en vue d'une ouverture de la nouvelle crèche à la rentrée scolaire 2017.

Le Pays A3V et le label Days Courmand

Depuis 2010, le Pays A3V a mis en place le label Pays Gourmand dans le but d'encourager les restaurateurs du territoire à s'approvisionner localement. Un site internet Pays Gourmand est mis en ligne pour promouvoir ce label de qualité. Véritable portail des circuits courts sur nos territoires, vous y retrouverez les restaurants labellisés qui vous proposent des plats à base de **produits locaux** et également les points de vente collectifs et les producteurs. Ce label s'étend aussi au Pays Serre-Ponçon-Ubaye-Durance et au Pays

Pour découvrir ces produits locaux, nos vidéos vous font participer aux nombreux événements proposés à l'année : concours de cuisine, spectacle culturel dans les restaurants, jeux de dégustations lors de foires, « le délice glisse ». Rendez-vous sur la rubrique «actualité» du site ou rejoignez-nous

Contact: Olivia D'Haene 04 92 89 00 38 - paysgourmand@pays-a3v.net

Du local à la cantine aussi!

Depuis 2013, nous poursuivons le travail engagé avec la cantine du collège de Saint André les Alpes et de plus en plus de produits locaux sont introduits dans les menus en fonction des saisons. Habituons nos enfants à une alimentation de qualité! Respectons la saisonnalité et profitons des produits agricoles du territoire où nous vivons!







Le SIVU,

une équipe mobile, indispensable, au service de nos rivières.

Le Syndicat d'entretien des berges du Verdon a renforcé son équipe en 2015 avec l'embauche d'un technicien rivière. Thomas GARNIER a en charge les missions administratives et techniques qui étaient auparavant assurées par l'équipe du Pôle Eau du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV).

Nous continuerons cependant à travailler, en 2016, en étroite collaboration avec le PNRV dont le périmètre géographique recouvre en grande partie celui du SIVU. A la demande de nos financeurs, nous avons en 2015 orienté certains de nos chantiers dans le but d'améliorer le fonctionnement biologique de nos cours d'eau; par exemple, en travaillant sur la restauration de la continuité écologique des adoux dont on sait qu'ils sont essentiels au bon fonctionnement de la vie de nos rivières.

Il est important de rappeler que notre syndicat dépend à 80 % des financements de l'Agence de l'Eau, de la Région, du Département et d'EDF, les 20 % d'autofinancement représentant la participation des communes. Cette année, sur Saint André les Alpes, les travaux d'entreprises, confiés à l'entreprise Boyer ont permis de traiter le tronçon «Pont de 40 mètres - Pont de Méouilles» où des embâcles et des «iscles» végétalisés en milieu de rivière étaient autant d'obstacles à l'écoulement du Verdon. Ces travaux, se situant dans le cours majeur de la rivière, nécessitent obligatoirement des autorisations et validations de la part des services de la DDT et de l'ONEMA.

Il est remarquable de constater l'évolution des milieux avant et après intervention...





Art et Culture Fabri de Peiresc, une Chouette qui survole le Pays A3V...



Association culturelle des Communautés de Communes du Haut Verdon, Moyen Verdon, Pays d'Entrevaux et du Teillon, Art et Culture défend un projet culturel à l'année, gratuit et pour tous les publics.

- L'association propose des trimestres de programmation tout public dans différents domaines artistiques: théâtre, contes, marionnettes, arts de la rue, lecture publique ... et programme chaque année des festivals de musique et de danse contemporaine.
- L'association monte aussi des projets culturels en direction des scolaires, des résidents des hôpitaux, des bénévoles des associations pour créer des rencontres artistiques originales et créer une dynamique de cohésion et de partage à l'échelle d'un territoire
- Au service des associations locales et des collectivités du Pays A3V, Art et Culture se veut être un relais et un soutien dans le domaine des arts, de la culture, du «vivre et faire ensemble».
- Art et Culture s'engage aussi à tisser du lien avec les habitants, pour les renseigner sur sa programmation ou pour participer à son projet (accueil de spectacle à domicile, hébergement des artistes, soutien à l'organisation de spectacle ou aide à la distribution des programmes)...

Festival MouvementsT 2015 - La Mure Argens _ crédits photo : Rémi NIGRI





L'Office de Tourisme...



113 adhérents 300 jours d'ouverture 15 500 visiteurs sur l'année 2808 amis sur Facebook

Animations 2015

Ma

Journée de la carte postale ancienne et vide grenier-brocante-Conférence sur « L'Histoire de Saint André au travers de ses cartes postales » par l'Association Verdon Info.

luir

Journée du Patrimoine de Pays et de l'Archéologie à Senez, en partenariat avec Mathias Dupuis (Service Archéologie du Département)

Fête du pain à l'ancien four à bois de Courchons

Juillet

Vide Grenier

Fête du Train « A toute Vapeur » : 4 rotations du Train à vapeur entre Saint André les Alpes et Thorame Gare. (600 billets vendus pour l'édition 2015)

Δοῦ

Participation au corso lors de la fête du village.

Septembre

Journées Provençales

Novembre 2014

Bourse aux jouets

Décembre 2014 et Janvier 2015

Participation au **Téléthon** et **vitrine animée** de Noël **Billetteries** : Soirées Comité des Fêtes- Téléthon...





Credits photos : Verdon Picture



Editions

- Festivités de nos vallées 2015 en partenariat avec le Comité des Fêtes de Saint André les Alpes
- Guide Touristique Saint André les Alpes-Barrême (15000 exemplaires)
- Participation à la création du dépliant « Les coups de cœur du Train des Pignes » dans le cadre de la stratégie Marketing des Chemins de Fer de Provence. (20000 exemplaires)

Promotion-Communication

Juillet-Aoû

Stands d'accueil le dimanche matin avec les prestataires d'activités de pleine nature devant l'Office de Tourisme

Mar

Stand promotionnel avec les Chemins de Fer de Provence et la région à la Foire de Nice.

22 Juille

Stand promotionnel pour le passage du Tour de France au Col des Lèques.

26 Juillet

Stand promotionnel à la Fête de la Lavande à Barrême et encart publicitaire dans le livret de la Fête de la Lavande.

Articles de Presse Plusieurs articles de presse ont vu le jour en 2015. Ils ont été axés sur la mise en valeur du Musée de la distillerie à Barrême, le bicentenaire du passage de Napoléon ainsi que sur le

Lac de Castillon.

 Article dans La Provence concernant le Train à Vapeur sur Saint André les Alpes

Ces différents articles ont été réalisés

en partenariat avec la CCMV, l'ADT ainsi

que le réseau Verdon Tourisme.

- Article dans La Provence pour annoncer la mise en ligne du site : www.saintandrelesalpes-verdontourisme.com
- Article sur Barrême dans le magazine « En Balade » de La Provence
- Article de presse sur le Femina concernant le passage de Napoléon à Barrême
- Article de presse Verdon Tourisme sur le magazine « L'automobiliste »
- Article de presse VTT dans le « VTT magazine »
- Article de presse sur le Lac de Castillon dans le journal « La Provence »

Ouverture du point d'information touristique à Barrême

L'Office de Tourisme a participé à la mise en place de ce point d'information ouvert en saison au sein du Musée de la Distillerie à Barrême.

On peut y trouver les mêmes renseignements qu'à l'OT de Saint André les Alpes, des supports de communication identiques et un accueil harmonisé entre les 2 structures.

A cette occasion, création de la visite guidée du village de Barrême tous les lundis matins à 9h30. (En Juillet-Août)

...dans « l'ère du temps»

Innovations 2015!

La mise en ligne du site : www.saintandrelesalpes-verdontourisme.com

L'accent a été mis sur le visuel. Il est déclinable sur smartphones et tablettes.

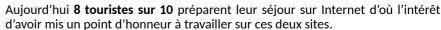
Suivi de la mise en ligne du site portail de destination :

www.verdontourisme.com

Ce site de destination regroupe toute l'offre touristique des sources (Allos) aux gorges du Verdon (La Palud sur Verdon) en passant par Colmars les Alpes- Saint André les Alpes- Castellane et Annot.

Ces deux sites sont alimentés par un nouveau système d'information touristique (SIT) **Apidae** (ex SITRA).

Grâce à ces outils numériques, nous avons gagné en visibilité et en performance sur le marché du Web.



Projets pour 2016!

- Traduction et mise en ligne des sites internet en Anglais et en Italien et travail sur le référencement des pages
- Evolution de notre guide touristique: changement de format en ajoutant les plans des villages de Saint André les Alpes – Barrême, évolution des pages...
- Amélioration et développement de nos affiches promotionnelles par l'achat et la formation à un logiciel de graphisme



Credits photos : Verdon Info

Verdon-info: Une Association Média Un outil utile pour le territoire?

Depuis bientôt **neuf ans**, Verdo-Info existe, tout d'abord, sous ma seule impulsion puis le travail et le partage informel ont permis de créer un réseau d'information pour donner des nouvelles voies (et voix) à l'information locale. Est-ce une bonne initiative ? Les résultats semblent l'indiquer, c'est cependant aux lecteurs de nous le dire.

En 2013, l'association a vu le jour avec 3 coprésidents pour sa gestion (Christian Reboul, Odile Boetti, Fernand Blanquet). Une organisation pas si simple dans le quotidien ! En fait, il s'agit d'un site participatif, d'un espace ouvert avec de multiples rédacteurs, de multiples acteurs. Nous avons des participations actives ponctuelles qui nous permettent de couvrir assez bien notre actualité ; nous avons aussi mis en place une certaine organisation pour le partage des annonces locales.

Pour poursuivre la route, nous avons besoin d'aides et de participants à la gestion. C'est surtout des aides ponctuelles sur le travail des écritures (corrections, partages des annonces, partages des affiches, création de reportages locaux). Il nous faut partager les idées, les initiatives. Il est vrai que l'idée de départ est bien de moi mais il faut aussi que le concept grandisse, que les choses évoluent. Nous avons souvent un peu de mal à tout gérer pour rester performants dans notre action.

Pour rentrer dans l'association, pas besoin de cotiser, les membres actifs n'ont pas de cotisation à régler : c'est logique puisqu'ils sont présents pour aider l'information à se diffuser, se montrer, se partager.

Vous avez de la motivation pour cette aventure ? Contactez-nous!

Vous avez des idées, des suggestions ? Vous pouvez nous en faire part aussi, nous essaierons de voir ce qu'il est possible de produire.

C.REBOUL, créateur du concept, rédacteur, vidéaste et coprésident de Verdon-Info





Le message est lancé par Christian cependant les choses évoluent lentement ; à part quelques aides ponctuelles et l'envoi de photos, la rédaction pour Verdon-Info n'attire pas les foules. Pourtant le travail est immense : la participation aux activités est déjà un travail à temps plein, l'écriture et la vérification des textes aussi. Des activités extra-information s'ajoutent : montages, reportages, enregistrements de DVD...

Les sites "marchent" bien. Les visiteurs sont nombreux ; les habitants sollicitent nos informations.

Verdon-Info, c'est une moyenne de 80 à 100 articles par mois et 12000 à 14000 visiteurs ; pour le site des affiches, c'est autour de 1000 visiteurs. Verdon-Info, c'est aussi 589 vidéos et 116 702 vues sur You Tube!

Si vous ne nous connaissez pas encore, nous comptons sur vous pour nous découvrir et nous suivre sur verdon-info. net.

O.BOETTI, rédactrice, correctrice et coprésidente de Verdon-Info.

Merci à tous ceux qui croient à l'aventure par leur participation.

Merci à la Mairie de Saint André les Alpes, à la Mairie de La Mure-Argens et à La CCMV, pour leur aide, leur participation à l'achat de matériel média indispensable à notre action sur le territoire du Moyen et Haut Verdon.

Nous leur en sommes très reconnaissants !

Au programme 2015 du Comité des Têles, il y en a eu pour tous les goûts!

Le Comité des Fêtes a proposé un choix divers et varié d'animations du mois de novembre 2014 au 31 octobre 2015.

- En novembre, un concert en partenariat avec Art et Culture Fabri de Peiresc et un repas spectacle cabaret à la salle polyvalente avec la troupe « Rêves d'Etoiles ».
- En décembre, ont eu lieu **l'animation de Noël pour les enfants** spectacle de magie et un goûter, en partenariat avec le Club de Judo, l'Office de Tourisme, l'Ecole de Musique et l'Association des Commerçants. Au programme également, **un concert** à l'église par le Chœur Départemental, en partenariat avec le Conseil Départemental, et un concours de contrée...
- En février, le carnaval des enfants dans le village, le grand loto annuel et un concours de contrée ont animé ces journées d'hiver.
- La 1ère fête de la Bière et de la Choucroute le samedi 14 mars a connu un grand succès.
- En juin, ont été proposés le 2^{ème} challenge au **jeu provençal et le feu de la Saint-Jean** où le comité a offert une anchoïade à la chapelle avant la traditionnelle procession dans le village.
- En juillet, étaient à l'affiche, un récital de voix corses à l'église et le 13 juillet, le bal traditionnel suivi d'un grand feu d'artifice. La cérémonie du 14 juillet Fête Nationale a été animée par le groupe La Pena « Qu'es a queu ».
- Dans le courant du mois d'août, le 13 précisément, la fête de la Placette s'est déroulée dans une « super » ambiance festive!
- Toujours en août, la fête du village, les 21, 22, 23 et 24 a offert un programme attrayant et varié batu calu, corso de chars, groupes déguisés, spectacle, bals, groupe musical La Pena et une grande fête foraine. La pluie, hélas, a contraint les organisateurs à annuler le bal et le feu d'artifice du dimanche coir.









L'équipe du comité des fêtes, groupe de bénévoles qui œuvre pour animer le village tout au long de l'année, remercie tous ses partenaires ainsi que la municipalité pour son aide financière et logistique.

La foire agricole de Saint André les Alpes, un moment fort dans l'année!

Le samedi 19 septembre 2015, la 32^{ème} La foire agricole, c'est aussi des anima- Résultats du Concours Ovins édition de la foire agricole d'automne de Saint André les Alpes s'est déroulée avec réussite, tant auprès du monde • agricole que du grand public. Ce rendez-vous traditionnel, incontournable, reste assurément un lieu de • transactions réputé.

Cette année, 14 éleveurs de toute la région (Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Hautes Alpes, Var, Isère et Alpes de Haute Provence), mais aussi de la Saône et Loire et de la Drôme ont mené plus de 650 ovins (365 brebis et 85 agnelles, 98 tardons, 111 béliers).

Le caractère professionnel de la foire n'est plus à démontrer. Il repose sur la présence de l'ensemble des concessionnaires de matériel agricole de notre département, des coopératives agricoles ainsi que des producteurs locaux qui commercialisent « en direct » leurs productions (légumes, miel, fromages fermiers, volailles...). compte puisque près d'une centaine de forains exposent une grande diversité de marchandises attractives mais aussi, adaptées à la saison...

tions et des concours :

- Le concours des ovins par lots d'animaux en direction des éleveurs.
- Le concours organisé par le CDA en direction des écoles des cantons concernés dont le thème était « Le tour de France de l'élevage ».

Il est certain que la mise en œuvre d'une telle manifestation nécessite des moyens conséquents, une organisation sans faille et donc, une bonne collaboration entre le CDA, la Chambre d'Agriculture et la Commune de Saint André

Cette journée dédiée à l'élevage et à l'agriculture de nos régions de montagne a été une fois de plus un véritable succès.

Le Comité de Développement Le grand public n'est pas laissé pour Agricole tient à remercier sincèrement l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Catégorie Agnelles/ Brebis:

1. Peggy GALEA

(04 - Moriez)

2. Muriel BARNOIN

(04 - Castellane) 3. GAEC de Brunel.

(04 - Thorame Basse)

Catégorie Tardons / Agneaux :

1. Georges ISNARD

(04 - Lambruisse) 2. Jean Pierre RAVEL

(04 - Moriez))

3. Frédéric PICHE

(04 - Lambruisse)

Catégorie Béliers:

1. La Ferme Antonine,

(38 - Saint Antoine l'Abbaye)

2. GAEC de la Luire

(26 - Saint Agnan en Vercors) 3. GAEC Saint Barnabé

(83 - Coursegoule)



Palmarès du Concours des Ecoles

1. Ecole maternelle de Saint André les Alpes : Section des tout-petits et petits 2. Ecole de Colmars les Alpes : classe des CE2, CM1 et CM2

3. Ecole de Thorame Haute : classe unique élémentaire

Le CDA - Comité de Développement Agricole des Hautes Vallées de l'Asse, la Vaïre, le Var et le Verdon est une association professionnelle dont l'objet est d'entreprendre toutes actions en vue du développement agricole et d'aménagement de l'espace rural et de valoriser les productions locales par l'intermédiaire de foires ou de marchés.

La principale action du C.D.A. est la foire agricole de Saint André les Alpes.

Le bureau:

Cécile GROULET (éleveuse, Lambruisse), Co-Prési-

Frédéric CHAILLAN (éleveur, Clumanc), Co-Président André CHAILLAN (éleveuse, Moriez), Trésorier Marie France BAGGIARINI (éleveuse, Annot), secré-



Aline BOUSSEAU, chargée de mission territoriale

Chambre d'Agriculture 04 tél : 04 92 89 02 13 - port : 06 87 51 11 84

fax: 04 92 30 57 96

Mail: abousseau@ahp.chambagri.fr

Nos danses provençales

Chaque année, lors de la fête patronale, nos rues et places sont égayées par des groupes qui dansent au son des fifres, des tambourins et des galoubets. Ces danses folkloriques, très anciennes, ont toutes un symbole. Cette année, nous avons pu apprécier...

- L'ARLEQUINE : Exécutée par des jeunes filles tenant une badine garnie de rubans qui confère le « don des fées ».
- **LES JARDINIERES**: Les danseurs portent un panier de fleurs et des arceaux fleuris, symbole de la renaissance de l'esprit et de la nature
- LA MOISSON: Son but est d'apporter une bonne récolte. Le moissonneur fait son choix parmi les lieuses et en principe, se marie peu de temps après.
- LA FRICASSEE : Représente la lutte entre l'été et l'hiver ; danse de disputes, elle se termine par des embrassades.
- LA MAZURKA: Evoque les fêtes champêtres d'été sous les pins. LES CORDELLES : Le mat. porteur de rubans tressés aux couleurs
- de l'arc-en-ciel, représente l'union entre Terre et Ciel, afin de faire monter les prières et recevoir la pluie pour les récoltes.
- Notre traditionnelle FARANDOLE: danse rituelle, danse populaire, c'est la danse la plus significative de la Provence et des provençaux!



Souhaitons que ces danses, ces chants, retentissent encore longtemps afin que nos coutumes vivent et perdurent!



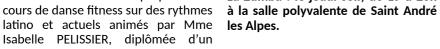
34 • Bulle 📆 al 2016 • Saint André les Alpes

Vie associative

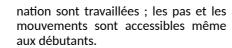


Tit latino Danse Fitness...Zumba...Piloxing...

L'association Fit'latino propose des La Zumba : le jeudi soir, de 19 à 20h latino et actuels animés par Mme les Alpes. Isabelle PELISSIER, diplômée d'un Brevet d'état des métiers de la forme et La zumba mélange des pas de danse



certifiée instructeur zumba et piloxing. latines (merengue, salsa, cumbia ou • Les abonnements sont au encore reggaeton) à des mouvements trimestre, au mois ou à la séance de fitness ; mélange idéal de remise selon les disponibilités de chacun. en forme. Tous les muscles sont solli-Les cours se déroulent par année cités de façon ludique afin de brûler scolaire et hors vacances scolaires. des calories. L'endurance et la coordi-



La Zumba Piloxing : le lundi soir, de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de La Mure/Argens.

Le Piloxing allie des mouvements de boxe, de pilates et de danse et s'adresse à des personnes en bonne condition physique.

Cette activité regroupe des mouvements de boxe pour se défouler, relâcher la pression ainsi que travailler le cardio et renforcer la musculature du buste. La danse apporte le côté ludique et les mouvements de pilates permettent de travailler la posture.

Les stages : L'association organise régulièrement des stages où l'on propose de découvrir d'autres spécialités comme le Sentao ou d'autres danses. Ces stages sont ouverts à tous!

Isabelle 06.75.37.61.75 ou Sandra 06.87.54.48.15





Contacts :

L'Amicale Bouliste et ses 55 licenciés 2015!

nombreux concours de boules ont été organisés.

Le Challenge en l'honneur de Madame Edith CHATAIN (épouse de Serge CHATAIN) décédée le 22/01/2015 à 68

Il a été remporté par l'équipe DOL Jean-Louis et CHAILLAN Marc. 48 triplettes ont participé à ce concours. Il sera reconduit en 2016.

remporté par BENOIST Christophe et



Comme les années précédentes, de TAVERNARO Michel. 38 équipes ont participé à ce concours.

> Lors de la semaine bouliste, 590 joueurs ont pris part à cette importante manifestation.

La finale jeu provençal en triplette a été remporté par l'équipe MARTELLO Christophe de MOUANS SARTOUX contre l'équipe DOLEON Lulu de PUIMOISSON.

Le Challenge Menuiserie GAUTIER Lors de l'assemblée générale, fin octobre, l'ancien bureau a été reconduit à l'unanimité.

> Félicitations aux heureux gagnants! Remerciements à tous les participants et sponsors!



La Cym Volontaire et ses adeptes...

Le cours de gymnastique Adultes dispensé par Sophie Coullet, animatrice sportive employée de la Commune et mise à disposition de l'association sportive, se définit en plusieurs modules :

- La gymnastique d'entretien le lundi et le mercredi de 18h30 à 20h00.
- Un cours plus tonique le mardi de 18h30 à 20h00.
- Un cours moins intensif pour les seniors le mercredi de 14h30 à 16h00.
- La musculation qui se pratique dans la mezzanine de la salle polyvalente, les lundis, mardis, mercredis de 18h30 à 20h00 parallèlement aux heures de gymnastique.
- Des activités extérieures (jogging ou vélo) sont au programme le jeudi à partir de 18h30.

Les inscriptions se font lors des séances. La cotisation est fixée à 59 € pour l'année.

Les nouvelles recrues seront les bienvenues!





A cloche vallée... on danse, on danse (



Pour toutes les personnes qui désirent pratiquer une activité L'Association programme aussi des soirées d'entraînement ludique, sportive, sociale, l'association « A Cloche Vallée » organise des cours de danse, avec deux programmes :

Danses de loisirs et Danses latines.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente de Saint André les Alpes, à partir de 20h 30 et là, se retrouve une guarantaine de participants venus d'Allos, Annot, Beauvezer, Castellane, Colmars, Tartonne et Saint André les Alpes.....

ouvertes à tous, pour passer de bons moments de convivialité et d'échange ; tout le monde prend plaisir à danser ! Durant l'année 2015, l'association a proposé 2 soirées dansantes dont une au profit du Téléthon.

Pour tout renseignement. Robert est à votre disposition au 06 77 68 20 08.





L'association Gym and Co', c'est quoi

En janvier 2015, l'association "Gym and Co" voyait le jour et proposait un cours de Baby Gym pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

Cette année, l'association se développe et propose deux créneaux les mardis de 16h40 à 17h25 pour les 3-6 ans, et de 17h25 à 18h10 pour les bébés de 18 à 36 mois accompagnés d'un de leurs parents.

Les séances ont pour objectif le développement psychomoteur de l'enfant. Elles se déroulent à **l'école maternelle**, et pour cette mise à disposition, l'association tient à remercier la Mairie ainsi que les ATSEM.

Charlyne ORGEUR, diplômée d'une licence STAPS et du BAPAAT, a pris le relais

avec dynamisme et enthousiasme. Elle initie les petits en les faisant évoluer sur des parcours et des jeux autour des thèmes essentiels tels que l'équilibre, l'appréhension, les rotations, les appuis, le schéma corporel, les impulsions.

L'association compte à ce jour **14 pratiquants** et espère fédérer davantage de monde à la rentrée prochaine. Peut-être en proposant un créneau pour les 7-9 ans...

Contact:

Émilie ALLEMANN 06 86 42 28 88





Le Club Verdon Goshindo

de Saint André Les Alpes est toujours aussi dynamique...

toutes techniques de frappes, de projections, d'immobilisations et de travail au sol. C'est un sport complet permettant de se dépenser et de travailler aussi bien le cardio que toute la chaîne musculaire. Ce sport est conseillé pour évacuer le stress, se tonifier et faciliter la perte de poids. Il peut être pratiqué en toute sécurité de 9 à 77 ans...

M. Georges MOURGAUD, diplômé d'état auprès de la Fédération Française Sport pour Tous (agréée Jeunesse et Sports), assure les cours enfants de 18h à 19h et les cours adultes de 19h à 20h30 le mercredi et le vendredi soir.

Pour la saison 2015-2016, de nombreux stages sont prévus : Carignan(Ardennes), Montargis ...ainsi que des échanges et stages réguliers avec le Club Allobroges Goshindo près d'Annecy (Haute Savoie). Ajouter à cela les rencontres sports et

Le Goshindo est un art martial regroupant toutes techniques de frappes, de projective de la contact l'EPMM.

Les inscriptions au Club restent ouvertes toute l'année au dojo de Saint André (au-dessus de l'ancienne Mairie) et c'est dans une ambiance conviviale que nous vous y accueillerons.

06.80.92.48.30 page Facebook « Verdon Goshindo »



Les structures du CTV

Deux courts fermés sont aménagés pour la pratique du tennis sur le site de la Base de Loisirs des Iscles et sont gérés par le Club de Tennis du Verdon. Le président est **Didier FERRERI.**

Des travaux de rénovation (régénération des surfaces de deux courts) par la société TENNIS Jean BECKER et des travaux d'entretien des abords du site ont été réalisés au printemps 2015 par la Commune que nous remercions.

À l'issue de ces travaux, l'ensemble du bureau de l'association s'est mobilisé pour mettre en place de nouveaux équipements et notamment des filets neufs.

Donc, c'est sur des courts en excellent état que nous avons pu débuter la saison 2015!



La saison 2015

- Des périodes de **stages** pendant l'été ont été proposées et encadrées par Philippe LOZANO, professeur-entraineur diplômé d'Etat.

L'enseignement proposé visait à développer le plaisir du jeu à tout âge, la technique des matches à tous les niveaux de jeu ainsi que le perfectionnement personnel.

Formule de stages appréciée, bonne participation, encadrement de grande qualité ; bilan satisaisant.



- Un **tournoi** non homologué ouvert à tous les licenciés a été organisé pour clôturer la saison par Emilie ALLEMANN. Une vingtaine d'enfants et d'adultes ont participé à cet évènement qui s'est déroulé sur 2 week-ends début octobre.



Comment pratiquer ?

L'accès aux courts est possible sans réservation, après acquittement d'une **location** à **l'heure ou à la semaine** ou d'un **abonnement annuel** au club : Individuel jeune :......30 € Individuel Adulte :.....50€

Famille (3 pers. et +) :.....30€ /pers.

L'abonnement annuel est réservé aux licenciés FFT (CTV ou autre club).

Licence jeune (moins 18 ans) :......18€ Licence Adulte :......26€ Les locations de courts et les abonnements annuels sont à souscrire à l'Office de Tourisme de Saint André les Alpes que nous remercions également pour le service rendu.

Vie associative



STAELA et ses jeunes sportifs en herbe...

L'association SainT André Ecole Loisirs Animation est une **association scolaire** affiliée à l'Union Sportive des Ecoles Primaires et à la Ligue de l'Enseignement dont le but est «d'organiser et de développer les activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire et périscolaire pour les enfants qui y adhérent».

Pour l'année scolaire 2014/2015 :

L'association a compté 200 adhérents titulaires d'une licence USEP, avec 161 licences élèves et 39 licences adultes (11 enseignants et 28 parents d'élèves, animateurs USEP).

Activités sur le temps scolaire :

Du désormais classique et de la nouveauté

- Deux **raids blancs** à La Colle Saint Michel pour les élèves de CP, CE1-2, CM1-2 (ski, raquettes, jeux de neige.)
- Une nouvelle **journée Athlétisme** sur le stade Jean ROLLAND de Digne les Bains en partenariat avec l'Athlétique Club Digne les Bains pour les élèves de CM1 et CM2.
- La Quinzaine du Sport à Saint André les Alpes pour les élèves de CE2, CM1-2.
- Les 100 kilomètres de l'USEP pour tous les élèves de l'école.

Le matin, sur 2 parcours tracés sur la base de loisirs des Iscles à Saint André les Alpes, les enfants ont couru à leur rythme, accompagnés par enseignants et parents... L'après-midi, pique-nique et jeux de plein air proposés par Kévin PRUVOT, délégué USEP et Jean NAVARRO, conseiller pédagogique.

Activités hors temps-scolaire :

L'activité ski de piste:

Le samedi toute la journée remplace le mercredi après-midi.

Deux séances ont pu être effectuées avec 55 enfants inscrits.

Six groupes de niveau ont été mis en place et pris en charge conjointement par 1 moniteur pour la partie technique et 3 animateurs USEP pour l'accompagnement et le suivi.

Un grand merci à tous les parents qui se sont impliqués ainsi qu'à la Communauté de Communes du Moyen Verdon pour la subvention allouée.









Les 100 kilometres de l'usep

L'activité kayak:

Un retour de l'activité kayak le mercredi après-midi des mois de mai et juin. Seuls 11 élèves de CE2, CM1-2 ont profité des compétences et du matériel de Fabrice POIRIER d'O Sauvage, structure basée à Saint Julien du Verdon. Ils ont pu faire de l'aqua rando dans les gorges du Verdon et du kayak sur le lac.

« Y'a d'la compétition dans l'air... »

L'Association Saint Andréenne de Vol Libre (ASAVL) est engagée, depuis 10 ans, dans la formation de jeunes pilotes. Cette action locale est considérée, au niveau national, comme un élément précurseur et ce modèle a depuis été décliné dans d'autres régions.

Issue de ce groupe, **Prune DELARIS**, dont la famille vit à Clumanc, est la 4^{eme} pilote à intégrer le Lycée Climatique et Sportif de Font-Romeu, en section sportive Vol Libre.

C'est une réelle satisfaction pour les formateurs qui suivent ce projet, de constater l'efficacité de la formation et l'engagement sur le long terme dont font preuve les jeunes sélectionnés.

Nous retrouverons, au mois de septembre, certains d'entre eux, qui participent maintenant au circuit de **Coupe du Monde** dont notre club organisera du **3 au 10 septembre** « l'étape européenne ».

Ces rendez-vous désormais réguliers avec le « gratin » des pilotes internationaux renforcent, à chaque compétition, l'image exceptionnelle de notre site de vol libre à l'étranger. La période automnale, étant reconnue comme la plus favorable, contribue à allonger la saison de vol jusqu'à la Toussaint. La fréquentation importante du site cette année durant l'automne prouve la pertinence de ces orientations.

De l'avis de tous les pilotes, le site de Saint André les Alpes jouit d'une qualité d'accueil et d'une ambiance remarquables. Il est de la responsabilité de tous de maintenir ce climat sportif convivial pour le plus grand profit de l'économie locale.









L'AVI pour le don de sang bénévole



L'association (Asse-Verdon-Issole) pour le don de sang bénévole, présidée par **Jean-Pierre GUIHODO**, a réussi à convaincre les instances régionales (EFS Gap) par le bon résultat des 2 collectes de 2015 à savoir : 100 présentés -81 prélévés.

Nous continuons à exister en 2016 grâce à vous, les donneurs, par votre acte volontaire et généreux! Le maintien de 2 collectes est acquis pour 2016: 2 mars et 21 septembre de 10h à 13h.

Nous nous sommes engagés avec l'Union Départementale 04 à promouvoir également le don volontaire de moelle osseuse pendant la collecte de sang auprès des personnes en attente du don de sang .

Nous fêterons en 2016 les 20 ans d'existence de notre association AVI, aussi, nous faisons appel aux volontaires pour nous rejoindre au sein de l'association comme membres actifs car il faut continuer à promouvoir le don de sang bénévole pour sauver des vies!

Les Divoines Bleues

une association à la fois culturelle et humanitaire

L'Association « Les Pivoines Bleues » a tenu son Assemblée Générale annuelle le 20 décembre 2015 à 19H30 dans la salle polyvalente de Saint André les Alpes.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Le dynamisme de l'association a permis de réaliser diverses manifestations qui ont connu un réel succès.

- Le théâtre, tout d'abord, avec Jacqueline DEVISSI qui a mené de main de maître les répétitions et la mise en scène de divers extraits d'œuvres de Marcel PAGNOL. Ces scénettes ont pu être jouées en public dans les rues du village lors des journées provençales début septembre. L'association a pu recevoir à la salle polyvalente une troupe de théâtre qui a interprété avec beaucoup de professionnalisme une pièce intitulée « Le cri de la langouste ».
- Le TELETHON. Comme chaque année, l'association a également participé à l'organisation du Téléthon 2015 sur la Commune.

Ces 3 jours ont été une belle réussite puisqu'il a pu être reversé à l'AFM la somme de : 10 234,20 € toujours grâce à la mobilisation des bénévoles qui œuvrent sans compter et de tous les partenaires qui par leurs soutiens et leurs dons ont permis cette réalisation. Quelques petits nouveaux ont été accueillis sur la scène le samedi soir pour le plus grand plaisir de tous.



Les Pivoines Bleues remercient la commune de Saint André les Alpes pour son aide financière, la mise à disposition de la salle polyvalente et du personnel communal.

Au Poudoulet de Chamatte... des aînés dynamiques et motivés!



Toujours autant d'adhérents, toujours autant d'activités ; l'année 2015 a été riche.



Devant l'abbatiale de St Gilles (Gard

«Nous nous réunissons à la salle polyvalente de Saint André les Alpes trois mardis par mois depuis le mois de septembre, pour partager jeux, cartes, scrabble et, depuis un an, initiation à l'informatique, sans oublier notre incontournable petit goûter. Le lundi et le jeudi de chaque mois, sorties pédestres.

Comme chaque année, le club propose des sorties à la journée, des croisières, des voyages, des repas et des animations diverses.

Encore un grand merci à la Mairie de Saint André les Alpes pour son aide financière et logistique.

N'hésitez pas, rejoignez-nous!»



credits photos : info-verdo

Vie associative

Diversité et couleurs



L'Atelier de Dessin et Loisirs Créatifs - l'ADLC - a tenu son exposition à la salle polyvalente de Saint André les Alpes du 1er au 15 août 2015 inclus.

De nombreux visiteurs (env.650), estivants et villageois alentour, ont porté leurs regards sur peintures, aquarelles, pastels, travaux de broderie et crochet d'art, tuiles et lampes décorées...

Le thème cette année étant « l'Egypte ancienne », une pyramide et un sarcophage mettaient en valeur, sur la scène, des tableaux représentant cette époque

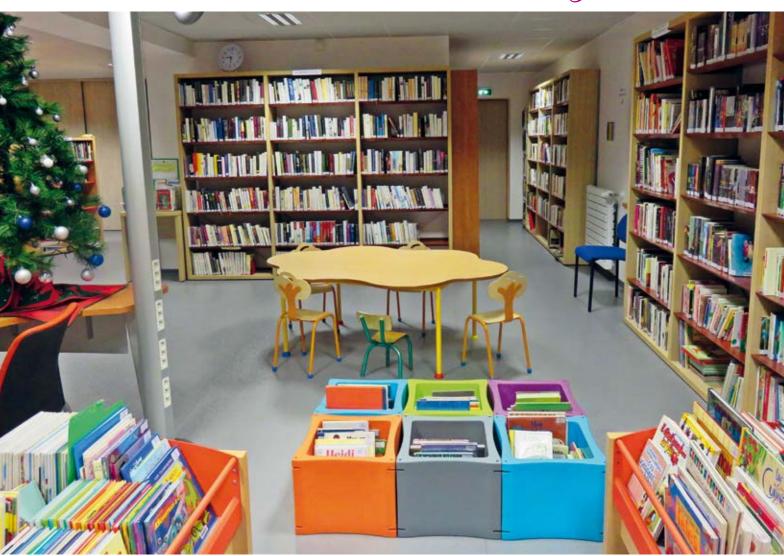
Les membres de l'ADLC remercient vivement la municipalité de Saint André les Alpes pour son aide logistique à la bonne réalisation de cette manifestation ainsi que le pot de l'amitié offert à l'issue du vernissage.

Rencontres tous les vendredis de 14h à 17h30 à la salle polyvalente. Contact: Mme BRUNET 04 92 34 78 06

Le Photoclub des Têtes à Clics



Quand la bibliothèque deviendra grande...



Les bénévoles de l'association qui gère la médiathèque ont une fois de plus joué aux déménageurs! Que de chemin parcouru depuis la petite bibliothèque de la rue Careironne... Devenue aujourd'hui une belle médiathèque installée au premier étage des locaux de la nouvelle Mairie.

Colette, Claude, Eliane, Françoise, Et les plus jeunes ne sont pas en reste Suzanne. Florence. Pascal et Michel ont bien déballé de leurs cartons les quelque 5500 documents mis à disposition du public.

Car à la médiathèque, il y en a pour tous les goûts avec :

- plus de 600 documentaires et romans sur la région
- environ 1000 documentaires adultes et biographies
- presque 3000 romans adultes
- plus de 500 romans policiers
- sans oublier une belle collection de livres large-vision, de romans de science-fiction, de BD adultes...

- 300 romans jeunesse
- 300 albums jeunesse
- plus de 150 B.D. environ 80 livres de contes
- plus de 100 documentaires.

musicaux.

Mais la médiathèque c'est aussi, des

livres audio, plus de 400 CD et DVD

Horaires d'ouverture au public :

> lundi de 16h30 à 19h > mercredi et vendredi de 15h à 18h

> samedi de 10h à 12h

Contact: 04 92 89 02 25

http://paysa3v.reseaubibli.org/opac/



Nie associative



À l'Ecole de Musique et de Danse... On peut s'initier ou se perfectionner (

L'Ecole de Musique et Danse du Moyen Verdon (association loi 1901) accueille chaque année une soixantaine d'élèves pour leur permettre de s'initier ou de se perfectionner à un instrument de musique.

La présidente est Marielle BRUEL

Le bureau, composé de bénévoles. permet à l'association de poursuivre son activité depuis 1986.

Cinq professeurs dispensent les cours individuels et collectifs.

Pour **2015 -2016**, l'école propose :

- Pratique individuelle d'un instrument: accordéon, batterie, guitare, piano, trompette. (Castellane - Saint André les Alpes)
- Pratique collective : l'atelier est ouvert à tous les élèves désirant progresser dans un ensemble musical. (Saint André les Alpes)
- Organisation d'évènements : artistes extérieurs, concert, master-class, fête de la musique
- Participation aux animations locales: Téléthon, animations musicales estivales...





L'Association du hameau de Courchons se bat pour son village

Sous l'impulsion des courchonnais, les «Résolus» qui portent bien leur nom, le hameau continue à se battre pour sa survie sur ses montagnes arides mais si belles!

La commune a fait restaurer **la double fontaine** : des fuites risquaient à terme de miner l'ensemble. Avec l'aide des agents communaux et de M. Michel BLANC propriétaire attentif aux besoins du hameau, l'entreprise de maçonnerie MOULFI de Saint André les Alpes a effectué de gros travaux de terrassement pour trouver l'origine des fuites : l'étanchéité des bassins a été rétablie et la citerne bénéficie d'un nouveau couvercle. Le beau lavoir est paré pour affronter un nouveau siècle! Des pierres d'une ancienne fontaine ont été transportées là pour égayer l'ensemble et servir de sièges lors des fêtes.

La route continue à poser problème aux habitants et aux visiteurs, les restaurations ont du mal à affronter les orages et la rigueur des hivers. Quant à l'église du XVIIème siècle, elle attend patiemment qu'un chantier bénévole vienne s'intéresser à ses vieilles pierres. Les démarches sont toujours en cours. Les abords ont été bien dégagés grâce à Sébastien ROUVIER, le premier pas est fait, on attend la suite.



Le village revit régulièrement autour de son ancien four à bois et de son lavoir séculaire (1904) lors de fêtes privées ou de la fête du pain organisée par l'Office de Tourisme au mois de juin. Souhaitons que ces initiatives permettent de garder la vie dans ce hameau qui le mérite par son environnement d'exception et ses habitants amoureux du site.

Comité du Souvenir Trançais Saint André les Alpes, Haut et Moyen Verdon

mission:

- Conserver la mémoire de celles et de ceux, civils ou militaires, qui sont morts pour la France.
- Veiller et participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger, qu'ils soient connus ou inconnus.
- Transmettre le devoir de mémoire aux générations successives en leur inculquant, par le souvenir de ces morts, un idéal de liberté et d'amour de la Patrie.

Notre association, dont la triple mission n'est pas limitée dans le temps, est ouverte à tous, de tous âges, français et étrangers, qui désirent honorer la mémoire des morts pour la France.

Pour atteindre cet objectif, le Souvenir Français aura toujours besoin du concours désintéressé de ceux qui accepteront de rejoindre ses rangs,

Le Souvenir Français a une triple quelles que soient leurs opinions cière du Comité de Saint André et de la politiques, religieuses ou philosophiques.

> Nous devons conserver la mémoire de toutes ces personnes qui ont fait l'histoire et il est de notre devoir de collecter les souvenirs afin de les verser aux archives de la nation pour que les générations à venir puissent comprendre l'engagement de leurs aînés. Un appel est lancé à toute personne qui serait

dépositaire de cette mémoire, de nous la faire partager afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli

Nos limites pour rendre l'hommage du souvenir sont les seules limites de notre capacité d'organisation, elle-même directement tributaire du nombre de nos adhérents et de nos bienfaiteurs donc de la situation finan-

vallée du Verdon.

Le président du Comité du Souvenir Français de Saint André les Alpes,

Richard DECLEMENTI, est à votre disposition pour vous informer dans le détail des missions du Souvenir Français.

Venez rejoindre notre association comme membre titulaire ou bienfaiteur afin que, par votre générosité et votre action, nous puissions continuer à perpétuer le

souvenir de nos aînés qui ont donné leur vie bien souvent dans l'anonymat pour la liberté de notre pays!

Adhésion-cotisation annuelle à partir de 10 Euros.

Abonnement annuel à la revue trimestrielle: 5 Euros.

Hlistoire et Patrimoine

Les tribulations d'une rivière

L'ISSOLE...

Si l'Issole ne coulait pas, la vie de notre village aurait sûrement été très différente au 19eme siècle, si riche en événements et bouleversements.

Aux premiers temps de l'histoire de Saint André, dès que les hommes ont su domestiquer la force de l'eau, le petit affluent du Verdon, grâce à sa forte déclivité et à sa proximité, a permis à notre village de faire tourner un moulin et d'irriguer les champs du sud de la vallée.

Un canal, il y a longtemps, s'est greffé sur notre petite rivière. L'événement n'a pas été noté. La date s'est perdue.

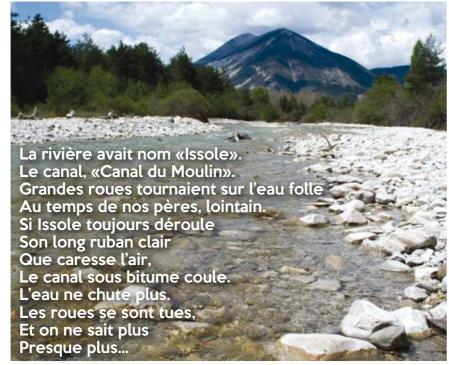
«Pourquoi avoir pris l'eau de l'Issole et pas celle du Verdon ?» m'a demandé un jour un curieux. La question méritait réponse. En effet, une telle réalisation n'était pas impossible, elle s'avérait cependant difficile et onéreuse.

Dans la dernière moitié du 19^{eme} siècle, l'aventure a été tentée. Projetée dès 1863, la réalisation du Canal du Verdon fut mise en adjudication en 1866: 5,352 kilomètres de parcours, un Pont des Sept Arcades, audacieux mais fragile... un budget plus qu'important : 28000 francs de l'époque (devis de 1866). Pourtant la vie du Canal du Verdon fut éphémère, cinquante-cinq ans environ. Le bel ouvrage a été délaissé après l'écroulement de la grande arche du pont, si fier. Il avait osé enjamber l'Issole! C'était à la suite d'une forte crue, en 1926 disait mon père...

...Ainsi, notre petit torrent, modeste affluent du Verdon, a pu conserver son importance dominante dans la vie économique du village, éliminant malicieusement - qui sait ? - l'aqueduc qui lui faisait ombre...

LE CANAL DU MOULIN...

La seconde partie du Moyen Âge fut riche en innovations et inventions multiples. Or, si nous avons bien retenu l'apparition du collier d'épaule et du soc de charrue, parmi les nouveautés des premiers siècles du 2° millénaire. nous avons parfois oublié les progrès mécaniques qui ont permis l'utilisation



des forces naturelles, vent et eau. Ainsi sont nés moulins, scieries, foulons et. plus tard, beaucoup d'autres usines qui utilisèrent roues à aubes, engrenages, roues en bois, et courroies de trans-

Chaque seigneur eut à construire son moulin quand la force de l'eau ou celle du vent étaient là. Partout où on le un canal dérivé d'une source voisine... c'est-à-dire soumis au pouvoir du seigneur...

Comme le moulin qu'il actionnait, le Canal du Moulin fut «banal» et le resta jusqu'à la Révolution de 1789. Cette dernière bouleversa les règles établies au fil des siècles et fit même disparaître souvent, les chartes qui régissaient la bonne marche des activités locales.

Voilà pourquoi sans doute nous ne savons rien de la naissance de notre « Gros Canal » actuel, qui fut « Canal du Moulin » d'abord ; plus tard, « Canal des Fabriques» ou encore « Canal des

Le Canal du Moulin de Saint André Le cours du canal jusqu'à la fabrique naquit donc en même temps que le Honnorat est resté tel qu'il était à village se développait...

sens actuel du mot - fut réalisée. On peut l'imaginer identique à celles que décrivent certains actes de justice et telle que ces prises existaient encore, nombreuses, dans la première moitié du 20° siècle : pieux enfoncés dans le lit de la rivière, fascines grossières en osier tressé, chevalets soutenant les conduits en planches, le tout protégé pouvait, on s'attacha à mettre en place par de gros galets et agrémenté de vieux chiffons là où l'eau cherchait à chaque moulin alors était «banal», se faufiler malgré tout. Aujourd'hui, certaines de ces prises, dont la nôtre, existent encore, mais leur mise en place, facilitée par les engins mécaniques, n'utilise plus guère que le gravier sous forme de mur.

La prise d'eau du Canal du Moulin de Saint André se situait assez nettement en aval de l'actuelle ruine du Pont des Sept Arcades. Elle se trouve aujourd'hui très en amont de cet ouvrage car le lit de l'Issole est affouillé par l'eau un peu plus chaque année, surtout depuis la disparition du radier de l'ancien Pont d'Issole. Ce radier contenait le gravier et ralentissait le creusement.

l'origine, exception faite de la dispa-Une prise d'eau, banale - dans le rition du vallon du Croui qui le

...d'un canal



perturbait considérablement chaque année, exception faite aussi de la traversée du talus de la ligne de chemin de fer qui a légèrement modifié son parcours et de l'amélioration de la chute d'eau qui faisait fonctionner les deux foulons du Pra Barin.

L'eau coulait entièrement à ciel ouvert depuis la prise jusqu'à son arrivée dans le lit du Verdon. Elle traversait le chemin de Colmars au quartier Notre-Dame. Certains textes font allusion à un pont fait de traverses de bois.

Le canal suivait ensuite la partie Est du chemin de Colmars qui porte aujourd'hui le nom déroutant de Grand Rue.

Il en était ainsi jusqu'à la première maison - aujourd'hui maison Laugier - lieu où l'eau bifurquait vers la partie Ouest du chemin appelé alors Rue Haute. Toujours à ciel ouvert, elle longeait la rue.

Il faut imaginer les nombreuses planches qui la traversaient pour donner accès aux maisons et penser qu'à partir de là, notre canal - on disait alors fossé ou plutôt « croues » ou « croui » dans notre belle langue locale- servait d'égout.

Arrivée au Chemin de l'Anoui (actuelle

Rue de la Gare), l'eau traversait à nouveau la rue en direction de la Caleite - nom bientôt oublié puisque jamais signalé - et plongeait sous les maisons, guidée par une gorge en bois. Elle prenait son élan pour faire tourner quelques mètres plus bas, en passant, le Moulin Banal, moulin qui ne se situait pas là où on le place aujourd'hui.

La rue qui descend vers la Place de l'Eglise portait alors le joli nom de Rue sur le Pont car on traversait le fossé sur un petit pont de bois.

Quel dommage! Les noms d'autrefois ont disparu : Chemin de Colmars, Rue Haute. Place de la Fontaine. Rue sur le Pont, Rue Droite ou Rue Basse, Chemin de Castellane... A lui seul, le nom de « Grand Rue » a tout absorbé.

Après le moulin, l'eau passait sous la rue - Lou Biàu d'Aiàu, actuelle rue du Moulin - se glissait sous les maisons et s'en allait irriguer les champs du quartier du Croues - le fossé jusqu'au foulon du Pré Coton (moulin Bagnis). Elle obliquait ensuite, comme aujourd'hui en direction du Verdon.

Un acte émanant du Bureau des Hypothèques, daté du 7 septembre 1923 explique clairement la position du

moulin accolé au four «banal», au dos de l'actuelle maison Miest. Il occupait un simple rez-de-chaussée. L'eau y arrivait par une gorge taillée dans un tronc d'arbre, c'est ce que signale une visite d'experts datée de 1716.

Ce local a appartenu plus tard à la Commune de Saint André. Il fut en partie transformé en «vespasienne» et portait dans notre enfance le nom mystérieux pour nous de «Lieux Publics», lieux malodorants, fermés à la suite de plaintes de voisins pour «incommodités»... Triste fin pour un moulin!

La maison que nous appelons aujourd'hui Vieux Moulin est très récente. Elle fut aménagée par les frères Bourrillon Joseph et Amable qui mirent en place une seconde conduite dans le sol de la Calèite au début du 20° siècle.

Au fil des années, le Canal du Moulin a dû souffrir quelques modifications nécessitées par la naissance d'usines nouvelles (foulons, moulins, fabriques), la création de voies de communications (ligne de chemin de fer) et les problèmes nés de son passage à ciel ouvert à travers le village...

Hlistoire et Datrimoine

Les tribulations d'une rivière

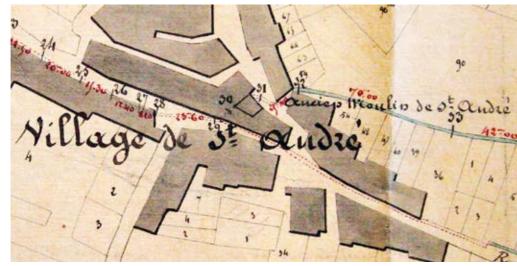
En 1957. l'eau fut canalisée dans des buses entre l'hôtel Bagatelle - ancienne propriété Hutin - et l'ancienne gendar-

Il est à noter qu'un lavoir avait été construit et aménagé au-dessus du canal au début du 20^{éme} siècle suite à l'achat par la commune d'une parcelle de terrain appartenant à la famille Mistral. Là ont vécu les dernières « bugades » de printemps, à la cendre. favorisées par l'eau chaude de deux fourneaux mis à la disposition de nos grands-mères et de nos mères...

Ce lavoir est aujourd'hui une maison particulière qui recouvre les anciennes margelles, cachées mais pas détruites.

En 1861, le trajet du canal a subi une autre modification à la demande de Joseph Cajetan Pascal, fabricant de drap à la Mure. Ce dernier, alors propriétaire du moulin banal chercha pendant plusieurs années à déplacer son activité de meunier vers un bâtiment de la rue Haute. Ayant enfin obtenu les autorisations administratives, Pascal déplaça le canal en direction de la maison Bourrillon, à partir de la gendarmerie, créa une nouvelle chute d'eau sous la maison, installa une roue à aubes métalliques dont la force alimentait un moulin à farine et une fabrique de drap.

L'eau reprenait ensuite son ancien trajet sous une voûte importante en appareillage de maçonnerie mise à jour lors de l'aménagement de la rue Haute

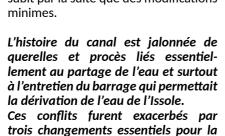


1860 - Tracé du canal dans la traversée du village et situation de l'ancien moulin banal (N° 31). D'après le règlement d'eau du canal des usines publié par la Préfecture

protection jusque-là, fut recouvert de madriers de bois. Cependant, un large regard à ciel ouvert, fort dangereux, demeura à proximité de la Calèite avant la chute d'eau de l'ancien moulin banal.

Le trajet de l'eau, après le moulin ne subit par la suite que des modifications

gestion du moulin et de son indispensable canal.





en 1998. Avec Pascal, le canal, sans Le premier de ces changements eut lieu en 1716-1717, le second, lors des premières années qui suivirent la Révolution de 1789, le troisième en 1818 lors de la naissance de la première fabrique de draps faisant appel à la mécanisation.

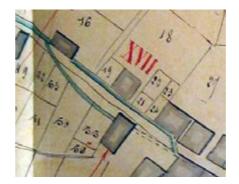
> Assujetti au pouvoir du seigneur, le canal ne posa vraisemblablement aucun problème majeur au temps des rois. Le maître du lieu, Seigneur de Méouilles, ou son représentant, décidait, réglait les conflits, choisissait le meunier et percevait la redevance. Il n'en fut plus de même lorsque par besoin d'argent la petite noblesse campagnarde commença à se décharger d'une partie des banalités sur les communautés villageoises, moyennant finances naturellement.

Pour Saint André, ce fut le cas bien avant le 18éme siècle, quand un accord fut signé, hélas disparu, qui transmettait la gestion du moulin au Conseil Communal.

A compter de ce moment, la commune eut à charge, par l'intermédiaire de ses Consuls, d'établir contrat devant notaire à chaque changement de meunier. On retrouve ces actes, assez nombreux, très précis et contraignants, dans les archives notariales du 17^{éme} et du 18^{éme} siècles.

A partir de cet accord, à Saint André, le meunier du moment fut soumis aux mêmes charges qu'auparavant, obligé, par un contrat notarié qui se

...d'un canal



Déviation du canal de l'ancienne gendarmerie à l'usine Pascal

renouvelait en général tous les trois ans, d'entretenir le canal sans avoir sur lui aucun autre droit et de veiller à fournir l'eau nécessaire aux habitants, essentiellement en période de culture. Gestionnaire du moulin, responsable du canal, il ne devait plus les charges de banalité au seigneur mais un lover à la communauté villageoise.

- En 1716-1717, la Communauté de Saint André, endettée, à court de ressources financières et au bord de la faillite, se trouva dans l'obligation de vendre ses propriétés et perdit son droit de banalité au profit de ses créanciers-acheteurs.

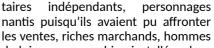
A compter de ces dates, les meuniers successifs continuèrent à entretenir le canal mais s'en crurent propriétaires alors qu'ils n'avaient acheté que le droit au moulin. De là germèrent des conflits qui perdurèrent jusqu'au 20° siècle.

- Nouveau changement, au cours de la nuit du 4 août 1789.

Dans l'enthousiasme révolutionnaire,

l'Assemblée Constituante abolit les droits féodaux, donc les fameuses banalités. Elle décréta en même temps la vente aux enchères des biens de la noblesse et du clergé.

Dans l'esprit de tous, notre moulin flanqué de son canal n'obéissait plus aux mêmes règles. Il devint «Bien National» et comme tel fut vendu aux enchères à Castellane en même temps que le presbytère, les biens de la Charité et la Chapelle Notre-Dame,



terres comprises.

les ventes, riches marchands, hommes de lois, personnes bien installées dans la nouvelle administration révolutionnaire, simples paysans aisés et même un chirurgien.

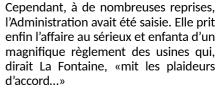
Ainsi apparurent de nouveaux proprié-

Au fil des ans, certaines parts furent revendues. Dominèrent dans la propriété au cours du 19^{éme} siècle les Honnorat puis les Pascal et enfin les Bourrillon.

Tous cependant commirent la même erreur : ils étaient propriétaires du moulin, pensaient que le canal leur appartenait et que les utilisateurs de l'eau devaient participer à l'entretien. Ils ne savaient pas que la Nuit du 4 août n'avait pas aboli les obligations antérieures du meunier ni la situation antérieure du canal, indépendant du moulin...

Aussi, les propriétaires successifs durent-ils affronter non seulement la hargne des arrosants, mais aussi les fins de non-recevoir des divers propriétaires des usines, installées progressivement au fil de l'eau au cours de la première moitié du siècle : foulons Collomp et Honnorat, fabrique Honnorat, taillanderie puis moulin Bagnis. Bref, lorsque Pascal, à l'étroit dans l'unique salle de son moulin, voulut agrandir son affaire puis la déplacer du biàu d'Aiàu à la Rue Haute et modifier le cours du canal. il se heurta aux différents utilisateurs de l'eau qui prenaient appui sur le texte de 1716-1717. Pour son malheur et celui

> des autres «usiniers», il en référa alors à l'Administration. Cette dernière, d'expertises en enquêtes finit, par se laver les mains envoyant tout le monde devant les juges de Castellane... Pascal fut jugé responsable de l'entretien du canal, responsabilité qui fut ensuite transmise aux Bourrillon du quartier de La Placette et ne se termina qu'avec l'arrêt du moulin et sa vente à la commune, en 1929, par Eugène Bourrillon...



Ce règlement a singulièrement compliqué la vie des usiniers par des contraintes mesquines de débit, de niveaux, de hauteurs de vannes, de voûte et j'en passe. Il ne régla rien car l'Issole capricieuse continuait à emporter les barrages qui chaque année étaient reconstruits un peu plus en amont sur son cours.

Les querelles se poursuivirent, les roues tournèrent malgré tout, grâce à la bonne volonté des usiniers, toujours les mêmes, jusqu'à leur disparition progressive.

Les « arrosants » continuèrent à arroser gratuitement et continuent aujourd'hui encore, aux frais de la commune qui a saisi un encombrant relais.

Une question aujourd'hui se pose. Pourquoi la Commune continue-t-elle à assurer gratuitement, chaque année, l'entretien de l'ensemble de l'ouvrage, aux frais des contribuables locaux qui ne possèdent pas tous un champ ou un jardin?

Dans les autres communes, le canal de l'ancien moulin, quand il existe encore, est géré par une société d'arrosants dont les contributions assurent les frais d'entretien ? C'est le cas par exemple à La Mure.

A Saint André, il n'y a jamais eu de syndicat du Canal du Moulin. Ont existé seulement celui du canal de Saint Antoine, effacé, et celui du Canal du Verdon disparu, également celui du canal du Tournias...

Extraits de document

Sources : « Les tribulations d'une rivière, d'un canal... » Octobre 2014 - J.P. REBOUL -

A SAINT ANDRE **QUAND LES USINES TOURNAIENT** AU FIL DE L'EAU...

suite dans un prochain bulletin



Le canal actuel

Sur mes cahiers d'écolier Sur mon pupitre et les arbres Sur le sable de neige J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues Sur toutes les pages blanches Pierre sang papier ou cendre J'écris ton nom

Sur les images dorées Sur les armes des guerriers Sur la couronne des rois J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert Sur les nids sur les genêts Sur l'écho de mon enfance J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits Sur le pain blanc des journées Sur les saisons fiancées J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur Sur l'étang soleil moisi Sur le lac lune vivante J'écris ton nom

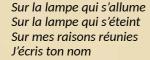
Sur les champs sur l'horizon Sur les ailes des oiseaux Et sur le moulin des ombres J'écris ton nom

Sur chaque bouffées d'aurore Sur la mer sur les bateaux Sur la montagne démente J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages Sur les sueurs de l'orage Sur la pluie épaisse et fade J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes Sur les cloches des couleurs Sur la vérité physique J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés Sur les routes déployées Sur les places qui débordent J'écris ton nom



Sur le fruit coupé en deux Du miroir et de ma chambre Sur mon lit coauille vide J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre Sur ses oreilles dressées Sur sa patte maladroite J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte Sur les objets familiers Sur le flot du feu béni J'écris ton nom

Sur toute chair accordée Sur le front de mes amis Sur chaque main qui se tend J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises Sur les lèvres attendries Bien au-dessus du silence J'écris ton nom

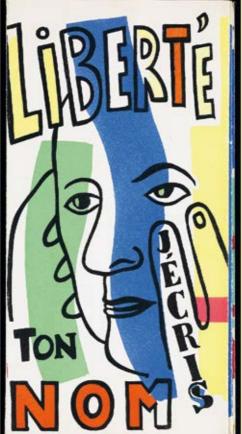
Sur mes refuges détruits Sur mes phares écroulés Sur les murs de mon ennui J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir Sur la solitude nue Sur les marches de la mort J'écris ton nom

Sur la santé revenue Sur le risque disparu Sur l'espoir sans souvenir J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot Je recommence ma vie Je suis né pour te connaître Pour te nommer

> Paul Eluard Poésies et vérités, 1942



ETAT CIVIL 2015

Bienvenue aux bébés de l'année!

GIBERT Timéo	23 mai
SAFFRAY Loulihyana	12 août
SALICIS Manon	10 mai

Félicitations aux nouveaux mariés!

RODRIGUES Lima	14 novembre
GAUTIER Vincent ROSI Lucie	5 septembre
JOUANNEAU Pierre MINICONI Anaïs	18 avril

DA CILVA DAMOC Fornando

Sincères condoléances aux familles de...

BARBARIN Claude BARNET Christiane née FERRAROLI BARRAS Romain	26 septembre
CHATAIN Edith née CAVALLERA	
CHOQUET Anne-Marie née LEMAIRE	
DAULLE Ginette née DEJEAN	8 décembre
DAVID Michel	
ESPOSITO Marcel	
FILLON Marc	18 septembre
FOUCHER Bernard	26 juin
MESSAOUDENE Bernadette née PIETE	23 août
PEYRON Francis	27 juillet
POLLINA Suzanne née MANSUY	8 décembre
SCALET Raymonde née MAGAUD	22 juin
TARANTOLA Louise née GIRARD	8 janvier
TODESCO Angela née FAORO	2 septembre
TRUBERT Gérard	24 octobre

Jours et l'eures d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h Le vendredi de 8h à 12h Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Tél. 04 92 89 02 04 Fax. 04 92 89 02 56

E-mail: mairie.st-andre.les.alpes@wanadoo.fr

Permanences de Monsieur le Maire Le lundi sur rendez-vous

Permanences des Adjoints En semaine sur rendez-vous

Remerciements à toutes les personnes qui, par l'apport de documents, de photographies, ont contribué à cette nouvelle édition de REFLETS.

Remerciements en particulier à Jean-Pierre REBOUL pour le partage de ses précieuses recherches historiques. Remerciements à Isabelle, Marie-Pierre et Odile au secrétariat pour leur implication.

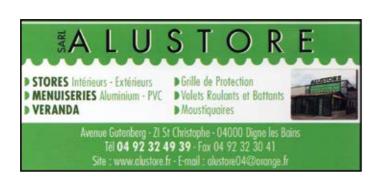
Remerciements aux artisans, chefs d'entreprise, commerçants, pour leur participation au financement de ce bulletin, distribué gracieusement, dans tous les foyers de la Commune.

L'équipe municipale

Création de site internet Prospectus // affiches Illustration // graphisme Services informatiques... www.creat-in.fr

Tel: 04 92 83 90 43









EIFFAGE ALPES DU SUD CASTELLANE - THORAME - ALLOS

Terrassements, génie civil, enrobés, béton chantier, V.R.D, travaux publics et privés, déneigement

> ZA - Route de Grasse 04120 CASTELLANE









Téléphone: 04.92.83.61.73 - Fax: 04.92.83.73.00



Le Clair Logis GITE D'ETAPE et de SÉJOUR RESTAURANT VUE PANORAMIOUE

Route de Digne - 04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES Tél. 04 92 89 04 05 - Répondeur et Fax 04 92 89 19 36 www.giteclairlogis.com - email : le-clair-logis@wanadoo.fr

LE GAC JEAN-YVES **VERDON SERVICES**

Creation, entretien parcs et jardins Debroussaillage - Nettoyage - Elagage Travaux divers - Arrosage automatique MORIEZ - 04170 St André les Alpes Tél.: 04 92 89 09 91







BOULANGERIE ARTISANALE

Monsieur Bœuf

EURL JMB - Grande Rue 04170 St André les Alpes

04 92 89 02 46





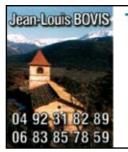




Toutes assurances - Particuliers et professionnels Epargne - Spécialiste motos, quad et constructions

Place de Verdun - 04170 Saint André les Alpes Tél. 04 92 89 00 27 - Fax 04 92 89 02 84





Travaux en montagne Rénovation du patrimoine & Réhabilitation du bâti ancien

> Le Village 04660 CHAMPTERCIER bovis.fil@wanadoo.fr



MATERIAUX DE CONSTRUCTION BRICOLAGE CHAUFFAGE BOIS ET PELLETS

04370 COLMARS-LES-ALPES Tél.: 04 92 83 44 26 04240 ANNOT Tél. : 04 92 83 31 59 04170 LA-MURE-SUR-ARGENS Tél. : 04 92 8914 01

Jean-Marie NEY

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE **INSTALLATEUR - DÉPANNAGES ET ENTRETIENS**

Chemin du Mazet - 04170 SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES Mobile 06 73 65 26 10 - Fax 04 92 83 50 63



Les Espinasses - 04170 ST ANDRÉ LES ALPES 04 92 83 30 26 / 06 73 36 52 21

eurl-moulfi@orange.fr

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION



cad.durand@wanadoo.fr



Stores – Volets Roulants
Menuiseries ALU / PVC / BOIS
Vérandas – Moustiquaires
Volets battants – Portes de garage
Toutes Fermetures de Bâtiment

Grand Rue 04170 Saint André les Alpes

E-mail: c.guli@hotmail.fr

Site web: www.storesetfenetres.com

06.88.70.45.79

Votre spécialiste du Store Toile



Boucherie - Charcuterie Produits régionaux

Route de Nice - 04170 Saint André les Alpes 04 92 89 02 18

